

COLLECTION DES RaPPORTS

JUILLET 1994



N°148

LES 9-14 ANS :
DE L'ENCADREMENT VERS L'AUTONOMIE

Denise BAUER
Marie-Odile GILLES

sous la direction de
Michel LEGROS

Département Evaluation des Politiques Sociales

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

**LES 9-14 ANS :
DE L'ENCADREMENT
VERS L'AUTONOMIE**

**Étude commandée et financée par le
Bureau International Catholique de l'Enfance**

**Denise BAUER
Marie-Odile GILLES**

**Étude réalisée dans le Département
Évaluation des Politiques Sociales
sous la direction de
Michel LEGROS**

JUILLET 1994

Dépôt légal : Juillet 1994

ISBN : 2-84104-012-7

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	7
Population à enquêter et échantillon retenu	11
CHAPITRE 1	RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE 14
1-1. Des enfants plutôt responsables	14
1-2. Une autonomie induite par les parents	18
CHAPITRE 2	UNE PARTICIPATION AUX TÂCHES DE LA MAISON PLUS ÉDUCATIVE QUE NÉCESSAIRE 22
CHAPITRE 3	ENTRE FAMILLE ET ENFANTS : UN VÉRITABLE DIALOGUE ? 31
CHAPITRE 4	LES EFFETS DU MILIEU FAMILIAL SUR L'ÉDUCATION 36
4-1. Une éducation différenciée selon le milieu social	36
4.1.1 <i>Les enfants des catégories privilégiées semblent plus affranchis</i>	36
4.1.2 <i>Dans les familles favorisées, une attention portée sur l'utilisation de la télévision et sur la pratique des activités de loisirs</i>	39
4.1.3 <i>On consulte plus facilement les enfants au sujet des achats dans les familles favorisées, on est aussi beaucoup moins soucieux sur le chapitre de l'argent de poche</i>	40
4.1.4 <i>Les autres catégories</i>	41
4.2 Des différences selon le type de structure familiale très circonscrites à certains domaines	42
4.2.1 <i>Dans les familles monoparentales et recomposées, l'enfant se prend plus en charge dans la journée scolaire, il y a aussi plus de place pour la discussion</i>	42
4.2.2 <i>Un plus grand partage des tâches dans les grandes familles</i>	43
4.3 Les effets de la pratique religieuse des parents	44

	Page
CHAPITRE 5	
ENTRE 9 ET 14 ANS : L'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL	48
5.1 Un espace de liberté qui s'ouvre avec l'âge sur l'extérieur	49
5.2 Une moindre demande auprès des plus jeunes, mais une surveillance accrue	52
5.3 D'un rapport autoritaire et protecteur à un rapport plus égalitaire où la discussion et la négociation sont plus usuelles	54
5.4 Parents ayant écouté l'entretien, parents plus interventionnistes	58
5.4.1 <i>Des parents inquiets pour les jeunes enfants</i>	58
5.4.2 <i>Les parents catholiques plus présents</i>	59
5.4.3 <i>Les enfants "non écoutés" ont un comportement plus autonome</i>	60
CHAPITRE 6	
DE 9 À 14 ANS : L'APPRENTISSAGE DES RÔLES MASCULIN-FÉMININ	63
6.1 Ménage et propreté : les filles gagnent sur les garçons	63
6.2 La force "solitaire" du garçon et la sensibilité des filles	66
6.3 Des filles plus "sérieuses", des garçons plus autonomes	67
CONCLUSION	69

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau n°1	Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction du type de famille	17
Tableau n°2	Autonomie sur le trajet de l'école	18
Tableau n°3	Degré d'autonomie en fonction du sexe de l'enfant	20
Tableau n°4	Degré d'autonomie en fonction de l'âge de l'enfant	21
Tableau n°5	Degré d'autonomie en fonction du type de famille de l'enfant	21
Tableau n°6	Répartition de la population selon le degré de participation aux tâches ménagères	25
Tableau n°7	Participation aux tâches ménagères en fonction de la consultation pour l'élaboration du planning	29
Tableau n°8	Répartition de la population selon le type de consultation parentale	33
Tableau n°9	Type de consultation selon le type de structure familiale	34
Tableau n°10	Le retour de l'école et la disposition des clés selon la PCS du chef de famille de l'enfant	38
Tableau n°11	Le retour de l'école et la disposition des clés selon le niveau de diplôme du chef de famille de l'enfant	38
Tableau n°12	La consultation des enfants pour les achats et l'argent de poche selon la PCS du chef de famille de l'enfant	41
Tableau n°13	La répartition des tâches ménagères selon le nombre d'enfants dans la famille	43
Tableau n°14	Les réponses concernant Dieu et la religion selon la pratique religieuse des parents	45
Tableau n°15	Activités extra-scolaires et plages de transition horaire dans la journée scolaire selon la classe d'âge de l'enfant	50
Tableau n°16	Quelques points sur lesquels la vigilance des parents est accrue pour les 9-11 ans	53
Tableau n°17	Les consultations demandées selon la classe d'âge de l'enfant	56
Tableau n°18	Prendre son bain ou sa douche selon le sexe de l'enfant interrogé	65
Tableau n°19	L'usage de la télévision et les contraintes sur les devoirs scolaires selon le sexe de l'enfant	66

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique n°1	Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de leur âge	16
Graphique n°2	Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de leur sexe	16
Graphique n°3	Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de l'activité de la mère	17
Graphique n°4	Degré d'autonomie (capacité à réaliser des actes seul) de l'enfant	20
Graphique n°5	Participation aux tâches ménagères en fonction de l'âge de l'enfant	26
Graphique n°6	Participation aux tâches ménagères en fonction du sexe de l'enfant	26
Graphique n°7	Participation aux tâches ménagères en fonction de la taille de la fratrie	27
Graphique n°8	Participation aux tâches ménagères en fonction de la profession du chef de famille	28
Graphique n°9	Participation aux tâches ménagères en fonction de l'activité de la mère	29
Graphique n°10	Taux de consultation selon l'âge des enfants	33
Graphique n°11	Taux de consultation en fonction du diplôme du chef de famille	34
Graphique n°12	Taux de consultation en fonction de la profession du chef de famille	35
Graphique n°13	Dormir en dehors de la maison selon la PCS du chef de famille	37
Graphique n°14	Dormir en dehors de la maison selon le niveau de diplôme du chef de famille	37
Graphique n°15	L'usage du téléphone et de la télévision selon la PCS et le niveau de diplôme du chef de famille	39
Graphique n°16	Les réponses concernant l'usage de la télévision selon la pratique religieuse des parents	46
Graphique n°17	La disposition des clés de la maison et l'usage du téléphone selon l'âge	49
Graphique n°18	Les courses pour les parents et les visites ou séjours chez les amis selon la classe d'âge de l'enfant	51
Graphique n°19	L'invitation des copains chez soi pour une fête selon la classe d'âge de l'enfant	51
Graphique n°20	La fréquence des tâches ménagères selon la classe d'âge de l'enfant	52
Graphique n°21	Une définition de la mère selon la classe d'âge de l'enfant	54
Graphique n°22	Une définition du père selon la classe d'âge de l'enfant	55

		Page
Graphique n°23	Répartition selon la classe d'âge des réponses à la question : " <i>Si tu es embêté par d'autres élèves, qu'est-ce que tu fais ?</i> "	57
Graphique n°24	Proportion d'enfants écoutés par âge des enfants interviewés	59
Graphique n°25	Proportion d'enfants écoutés suivant la pratique religieuse des parents	60
Graphique n°26	Comparaison entre les enfants écoutés et non écoutés : " <i>Est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul à la maison quand tu rentres de l'école ?</i> "	60
Graphique n°27	Participation aux tâches ménagères selon que l'enfant a été écouté	61
Graphique n°28	La fréquence des tâches ménagères selon le sexe de l'enfant interrogé	64
Graphique n°29	Les motifs de dépenses de l'argent de poche selon le sexe de l'enfant interrogé	65

Introduction

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, à laquelle le gouvernement français a adhéré, le 26 janvier 1990, pour être, sans aucun doute, le texte le plus solennel et probablement le plus innovant en matière de reconnaissance des droits de l'Enfant, ne fait que s'inscrire dans un mouvement de plus longue durée. La Déclaration de Genève en 1924 sur les droits de l'enfant et la Déclaration des droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1959 constituent aussi des étapes particulièrement significatives.

Au delà de ces textes à caractère fortement symbolique et qui deviennent petit à petit opérationnels, on peut suivre, sans difficulté, à travers l'évolution des législations des principaux pays européens, l'expression d'une transformation profonde des rapports entre les adultes et les enfants. Sans remonter, comme Philippe ARIES, aux temps de l'Ancien Régime, les cent dernières années furent particulièrement riches, en France, de textes visant à éduquer l'enfant, à le sortir du monde du travail, à le protéger des autres et parfois de lui-même en inventant pour lui une législation tenant compte de ses spécificités, dont témoigne par exemple, l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ou la mise en oeuvre des mesures de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ce mouvement tendant à faire de l'enfant une personne n'est pas uniquement décrit par les juristes et les historiens. Il est probable que l'émergence de savoirs comme la psychanalyse, accentuant les enjeux de la petite enfance dans la détermination de l'adulte, nous a conduit à regarder autrement, et sans doute avec plus de respect, le petit enfant, non plus uniquement comme un adulte en devenir mais comme un être de volonté et de désir. Pour comprendre ce mouvement, il faut aussi relire les travaux des démographes et des sociologues de la famille qui tendent à conférer à l'enfant une place centrale au sein d'une famille nucléaire et dont l'affectif constitue, désormais, le ciment le plus fort.

A cette image de l'enfant, occupant progressivement une place enviée dans la société et dans le noyau familial, les observateurs du social substituent parfois une autre image qui fait de l'enfant une victime. Cette image est souvent liée à la crise du système familial, lorsque les couples se désunissent, lorsque les familles

deviennent monoparentales et se recomposent, obligeant les enfants à se situer dans un environnement où les liens familiaux s'enchevêtrent. Enfants de parents séparés, enfants du divorce : les titres ne manquent pas qui présument la détresse de l'enfant de la désunion des parents. L'augmentation des divorces n'est pas la seule image du malheur des enfants. Depuis quelques années, on redécouvre la réalité des phénomènes de maltraitance et, plus particulièrement, l'importance des abus sexuels. Enfin, il faut ajouter, même si les impacts en sont encore mal connus et peu décrits, l'existence des enfants de la crise des vingt dernières années. Ces familles dans lesquelles les seuls à se lever le matin sont les enfants qui vont à l'école. L'importance du chômage, la réduction des revenus, la crainte devant l'avenir, l'incertitude du quotidien, telles sont des situations, dans lesquelles se retrouvent bien des enfants actuellement.

"Enfant victime" ou "enfant-roi", deux images extrêmes coexistent dans notre société. Au delà de ces symboles, que connaît-on vraiment du quotidien de l'enfant dans sa famille ? Les travailleurs sociaux savent expliquer les difficultés de l'enfant pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, les psychologues décrivent des situations de souffrance, les enseignants parlent de la fatigue de l'enfant et des troubles de sa scolarité. Mais ces discours relèvent d'une logique thérapeutique visant à porter remède aux insuffisances sociales et ne permettent guère de prendre la mesure, dans l'ensemble de la société française, de l'ampleur de ces situations.

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Famille, le Bureau International Catholique de l'Enfance a souhaité engager une étude dont l'originalité était double. D'une part, cette étude devait permettre de décrire la place de l'enfant au sein de l'ensemble des familles. Il ne s'agissait pas d'examiner la situation des enfants pris en charge dans des institutions sociales ou sanitaires, ni de surpondérer des familles à risque selon les critères des professionnels du social. Si l'intérêt d'une approche par les marges est indéniable, le choix opéré ici consistait en une observation de la situation de l'enfant dans un échantillon représentatif de la population française, privilégiant ainsi la généralité sur la marge.

La seconde originalité de cette étude réside dans la volonté du BICE, conforme en cela à la place aujourd'hui faite à la parole de l'enfant, de mener une enquête directement auprès de ce dernier. Cette démarche supposait de pouvoir rencontrer les enfants, mais cela n'était concevable qu'avec l'accord des parents. De plus, il fallait que l'enfant puisse verbaliser sa place dans le milieu familial. Pour répondre à cette contrainte, nous avons choisi de n'interroger que des enfants d'au moins neuf ans. Par ailleurs, afin de ne pas avoir de brouillage avec les relations plus complexes qui peuvent s'instaurer dans la famille au moment de l'adolescence, aucun des enfants interrogés n'a plus de quatorze ans. Cette

enquête a été réalisée par téléphone et cela pour trois raisons. Les enfants, en 1994, sont largement familiarisés avec l'usage du téléphone. Il s'agit là d'un mode de communication peu intrusif comparé à la visite d'un enquêteur au domicile des parents, ce qui permet en conséquence un dialogue plus direct et sans intermédiaire avec l'enfant. Enfin, le téléphone privilégie la verbalisation sur toute autre forme d'expression non orale dont le repérage bien qu'intéressant aurait nécessité un travail supplémentaire, trop important compte-tenu du cadre de cette étude. Rappelons que cela est de coutume pour une telle enquête et que bien entendu, ce qui a été recueilli ici est du domaine de la "déclaration" faite par l'enfant. A ce titre, un écart certain (volontaire ou non) peut exister entre la subjectivité de certaines réponses et l'objectivité de certaines pratiques.

Au terme de cette enquête, l'analyse des informations recueillies auprès des enfants fait apparaître une assez forte homogénéité des comportements des enfants à l'intérieur de leur milieu familial. S'il est probablement hasardeux, à partir de cette seule enquête, d'évoquer l'existence d'un modèle familial structurant les relations parents-enfants, il s'agit d'une hypothèse qui doit être envisagée sérieusement. Pour résumer les caractéristiques essentielles de ces comportements, on pourrait parler d'une famille du partage. Ce partage se réalise dans trois domaines. Il s'agit d'abord d'un **partage de la parole**. Le temps où l'enfant attablé ne pouvait qu'écouter les conversations des grands semble définitivement révolu. Les enfants interrogés dans cette enquête font état, dans leur grande majorité, d'une parole partagée au sein de la famille. **Le partage est aussi celui de la décision**. Il semble bien, selon les enfants, que le milieu familial soit plutôt un espace dans lequel les décisions résultent davantage d'un processus de mûrissement collectif que du fait du prince, ici le parent. **Le partage est enfin celui des tâches ménagères**, ce qui ne signifie pas forcément qu'il est égalitaire. La famille, espace de vie collectif, requiert de chacun de ses membres un partage des tâches. Il semble bien toutefois que cette demande soit davantage d'ordre éducative que réellement fonctionnelle. A quelques exceptions près, le partage du travail est plus une manifestation de la volonté éducative des familles qu'une nécessité liée à une surcharge d'activité.

Sans morceler profondément la cohérence de ce qui s'apparente à un modèle d'éducation familiale, il faut noter l'existence d'inflexions dans les comportements. Tous les enfants n'indiquent pas avoir les mêmes comportements et les mêmes relations avec leur entourage. Le partage entre les membres des familles peut être plus ou moins important ou impliquant. Des lignes de clivages se dessinent entre les familles et entre les enfants. La profession du chef de famille et, au delà, l'appartenance à un groupe social pèse d'un poids réel. Ainsi, les enfants de cadres affirment volontiers une plus grande liberté, une place plus grande dans les prises de décision familiales, des espaces de

paroles plus larges, mais en même temps, ce sont eux qui indiquent un encadrement plus fort en matière de loisirs ou d'usage de la télévision. Entre 9 et 14 ans, garçons et filles, voient leurs rôles s'affirmer, et la grande distinction sociale des sexes se met en place. L'âge des enfants constitue à la fois une source de clivage et un témoignage sur la façon dont les parents perçoivent leur rôle. Pour les plus jeunes, de 9 à 11 ans, la présence des parents est forte, les participations aux décisions familiales restent faibles. Dans la tranche des 12-14 ans, les parents atténuent leurs interventions et les enfants entrent davantage dans ce modèle du partage familial.

L'enfant de cette enquête semble trouver dans l'ensemble une place équilibrée au sein de sa famille, quelle que soit l'histoire antérieure de cette dernière. Ce modèle éducatif est incontestablement en décalage avec les informations en provenance des professionnels du secteur social, qui, il est vrai, ont surtout à intervenir dans les familles "à problèmes".

Population à enquêter et échantillon retenu

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas. Plusieurs critères d'adéquation ont été retenus : la région d'habitation, la taille de l'unité urbaine, l'âge de l'enfant, le sexe, l'âge et la profession du chef de famille. Les quotas par région d'habitation et par unité urbaine sont représentatifs de la répartition de l'ensemble de la population française en métropole¹. Quant aux autres variables suivies, elles sont adaptées à la population visée par cette enquête : les foyers où habite au moins un enfant âgé de 9 à 14 ans.

D'après le recensement de l'INSEE de 1990, il y aurait en France 4 590 173 enfants âgés de 9 à 14 ans, soit 8,1 % de la population totale. Dans cette classe d'âge les filles sont encore très légèrement majoritaires (51,3 %) et la répartition des enfants est uniforme suivant l'âge. Les données du recensement permettent de mieux connaître les familles qui ont au moins un enfant dans cette tranche d'âge.

Le chef de famille est le plus souvent âgé de 30 à 50 ans, et une grande majorité a entre 35 et 45 ans.

Age du chef de famille

- %-

Tranche d'âge	Recensement 90	Échantillon
de 15 à 29 ans	1	0,7
de 30 à 34 ans	10	10,6
de 35 à 39 ans	30	34,7
de 40 à 44 ans	34	33,7
de 45 à 49 ans	13	11,6
de 50 à 59 ans	8	6,6
plus de 60 ans	1	1,2

Source : Recensement INSEE - 1990 - Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

La répartition par milieu social des chefs de famille ayant au moins un enfant est relativement semblable à celle des hommes âgés de 30 à 50 ans.

¹ Données fournies par le Recensement de l'INSEE 1990

Profession du chef de famille

- %-

Catégorie socioprofessionnelle	Ayant un enfant de 9 à 14 ans	Homme de 30 à 50 ans	Échantillon
Agriculteur	4	3,5	2,5
Commerçant	9	9,4	7,6
PIS	14	15,2	14,8
Intermédiaire	18	20,2	20,9
Employé	12	10,2	15,5
Ouvrier	38	38,2	35,7
Autre	4	3,3	2,9

Source : Recensement INSEE - 1990 - Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

D'après une étude réalisée à partir du recensement publiée récemment², 10,8 % des enfants ayant entre 10 et 14 ans vivent avec leur mère seule ou leur père seul (5,6 % dans notre échantillon). Il est probable que les femmes seules s'inscrivent plus souvent sur liste rouge et acceptent moins facilement de répondre à des enquêtes par téléphone, c'est pourquoi il sont un peu sous-représentés dans notre échantillon.

Selon cette même étude, 89,3 % des enfants âgés de 10 à 14 ans vivent avec leurs deux parents. Le pourcentage atteint dans l'échantillon est de 92,6%.

La répartition des enfants par taille des fratries est la suivante :

Taille de la fratrie

- %-

Taille de la fratrie	Recensement 90 enfants âgés de 10 à 14 ans	Échantillon
Enfant unique	12,2	10,8
Un frère ou une soeur	40,5	39,2
Deux frères et soeurs ou plus	47,3	50,0

Source : Recensement INSEE - 1990 - Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

²Jacques LAVERTU - *Les enfants et leur environnement familial* - novembre décembre 1993

Présentation de l'échantillon

Taille : 406 enfants.

Champ : Enfants âgés de 9 à 14 ans.

Méthodologie :

* Enquête par quotas (âge de l'enfant, région d'habitation, taille d'unité urbaine, sexe, âge et catégorie socio-professionnelle des parents).

* Les numéros composés étaient choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique. Les communes investiguées ont été tirées aléatoirement dans l'annuaire des communes de l'INSEE en respectant les quotas de région et de taille d'unité urbaine.

* Si le foyer correspondait aux quotas fixés et que les parents acceptaient de participer, l'enfant était interviewé, après que l'enquêteur ait posé une série de questions à un des parents. Ces questions permettaient de décrire le foyer interrogé de manière plus fiable que si elles avaient été posées directement à l'enfant.

* Dans le cas où coexistaient dans la famille plusieurs enfants susceptibles de participer à l'enquête, une procédure de tirage aléatoire était réalisée.

Terrain de l'enquête :

Les personnes ont été contactées par téléphone (système CATI), en semaine de 18 H à 21 H et le samedi de 10 H à 14 H, sans rappel en cas d'absence ou de refus. Si l'enfant était absent au moment de l'appel, un rendez-vous était fixé et l'enfant était rappelé.

L'enquête a eu lieu du 23 février au 9 mars 1994 et a été réalisée par le service des enquêtes du CREDOC.

CHAPITRE I

Responsabilité et autonomie

Les enfants de 9 à 14 ans interrogés par le CRÉDOC semblent, sur bien des aspects, exercer des responsabilités et démontrer un sens certain de leur autonomie. Sans être laissés à eux-mêmes par leurs parents qui définissent un espace général de liberté, ils savent déjà se prendre en charge tout seul dans nombre de cas. On constate que l'âge de l'enfant est souvent important pour déterminer le niveau de responsabilité et d'autonomie et qu'entre garçons et filles les attitudes restent différenciées. De même, les enfants issus de structures familiales recomposées semblent adopter des comportements plus autonomes que les autres enfants du même âge. Entre enfants de différents milieux sociaux, quelques écarts existent également.

1.1 DES ENFANTS PLUTÔT RESPONSABLES

Le fait de posséder ou non les clés de la maison est sans doute un premier indice de la responsabilité accordé à l'enfant. Les réponses des enfants sont grossièrement réparties en trois tiers : 39 % des enfants ont les clés sur eux la plupart du temps, 32 % se les voient confier "si nécessaire" ou savent où les trouver en cas de besoin, il reste 29 % à qui l'on ne confie jamais cette responsabilité. En second lieu, le fait d'être le seul à réaliser certaines tâches à la maison peut être révélateur d'un certain sens de responsabilités. Le cas est cependant plus rare puisque seulement 14 % de la population assument une tâche entièrement seul. En revanche, aller faire des courses tout seul pour ses parents est un comportement beaucoup plus fréquent, puisque les deux tiers des enfants (66 %) l'ont déjà fait, et dans les trois-quarts des cas, on leur a laissé le soin de se débrouiller avec la monnaie. Les avis sont plus partagés en ce qui concerne la capacité des enfants à réaliser certaines tâches mieux que leurs parents, puisque 48,5 % des enfants ont affirmé qu'ils avaient l'impression que oui, contre 51,5 %. Si on ne peut considérer que ce dernier fait est significatif d'une réelle responsabilité confiée à l'enfant par ses parents, accepter de laisser certaines missions à ses enfants en admettant qu'ils sont plus aptes à les réaliser témoigne d'un choix éducatif.

Un indicateur global a été construit à partir des réponses à ces questions : le fait de posséder ou non les clefs, d'avoir la charge d'une tâche particulière dans la maison qu'il est le seul à effectuer, de faire seul des courses pour ses parents, de réaliser des choses mieux que ses parents.

**CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR
"RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT AU SEIN DE SA FAMILLE"**

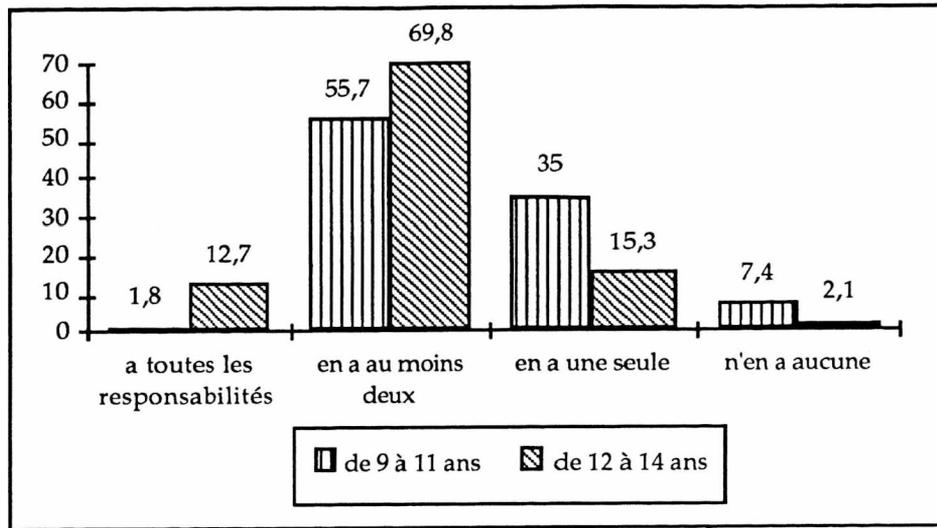
Pour chaque enfant, nous avons calculé une somme sur quatre questions. La même importance a été accordée à chaque question (à la fin de chaque ligne en italique, le % d'enfants ayant choisi la réponse est indiqué) :

<i>* Est-ce que tu as les clefs de la maison ?</i>			%
- avec toi la plupart du temps	1		39
- quand c'est nécessaire, tu les as sur toi et tu sais où les trouver	2		32
- tu n'as jamais les clefs	3		29
<i>* Est-ce qu'il y a certaines tâches que tu es le seul à faire à la maison ?</i>			
- oui	1		14
- non	2		86
<i>* Est-ce que cela t'arrive d'aller tout seul faire des courses pour tes parents ?</i>			
- oui et tu te débrouilles avec la monnaie	1		49
- oui, et tu as la somme exacte	2		17
- non	3		34
<i>* Est-ce qu'il y a des choses que tu as l'impression de mieux faire que tes parents?</i>			
oui	1		49
non	2		51

Moins d'un enfant sur 10 (7 %) des enfants a toutes ces responsabilités à sa charge, à l'opposé, 5 % n'en ont aucune. Dans la plupart des cas, les réponses des enfants les placent dans une situation intermédiaire : 62 % ont répondu positivement à au moins deux des quatre critères, 26 % n'ont évoqué qu'une seule responsabilité.

Le degré de responsabilité concédé par les parents est fortement corrélé à l'âge de l'enfant : quasiment aucun des enfants âgés de 9 à 11 ans n'a toutes les responsabilités envisagées, c'est en revanche le cas d'environ 10 % des plus grands. D'autre part, la quasi totalité des enfants de 12 à 14 ans a au moins deux des quatre responsabilités. L'exercice des responsabilités de la vie quotidienne semble être un acquis progressif.

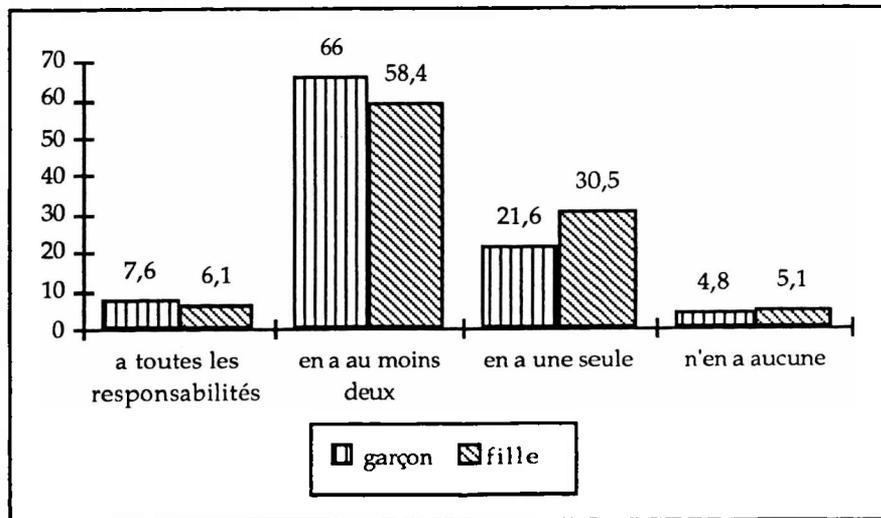
Graphique n°1
Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de leur âge



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Quoique faibles il existe des différences entre garçons et filles : les écarts se manifestent surtout pour les niveaux de responsabilités intermédiaires : 65% des filles ont au moins deux responsabilités à assumer, contre 74% des garçons. Si l'on fait l'hypothèse que ces derniers n'ont pas ou peu enjolivé leur situation, il semble que les parents continuent à donner plus de responsabilités aux garçons, bien que tout au long de l'enquête, les filles fassent preuve de plus de maturité.

Graphique n°2
Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de leur sexe



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants qui appartiennent à des familles recomposées ont plus de responsabilités que les autres (24% ont moins de deux responsabilités contre 32%). Ayant vécu des situations affectives particulières, avec parfois deux foyers, ces enfants sont peut-être jugés plus matures à des âges plus précoces, mais les difficultés d'ordre matérielle l'expliquent peut-être aussi.

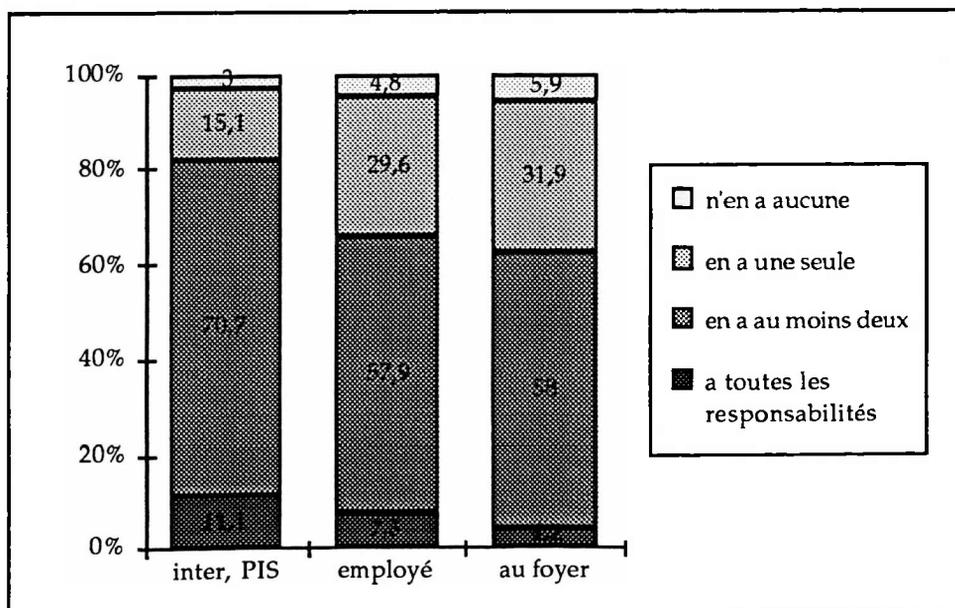
Tableau n°1
Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction du type de famille

Niveau de responsabilité	-%-	
	Enfants vivant avec leurs parents	Enfants vivant dans une famille recomposée (seulement 41 enfants concernés)
A toutes les responsabilités	7	2
En a au moins deux	61	74
En a une seule	26	24
N'en a aucune	6	-

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

La situation d'activité de la mère semble avoir un effet plus évident : les femmes au foyer laissent moins de responsabilité, leur présence à la maison rend sans doute moins indispensable que l'enfant ait les clés. En revanche, les femmes cadres laissent plus d'autonomie à leur progéniture : 82% des enfants de mère cadre ont au moins deux responsabilités. Ces responsabilités seraient une réponse aux nécessités de la situation.

Graphique n°3
Degré de responsabilité laissé aux enfants en fonction de l'activité de la mère



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

1.2 UNE AUTONOMIE D'ABORD INDUITE PAR LES PARENTS

Plusieurs questions s'intéressent dans divers domaines à l'autonomie de l'enfant, au sens où il assumerait seul une décision, un acte.

Un peu plus d'un enfant sur deux (54 %) se réveille seul, et une majorité se rend à l'école sans être accompagnée par un plus grand ou un adulte.

Tableau n°2
Autonomie sur le trajet de l'école :

Questions (plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage
Quand tu vas à l'école :		
- tu y vas seul ou avec des copains	228	56,2
- tu y vas en accompagnant tes petits frères et soeurs	52	12,8
- tu y vas accompagné par tes grands frères et soeurs	22	5,4
- tu y vas avec l'un de tes parents ou avec un autre adulte	168	41,4

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Pendant la journée scolaire, près de la moitié des enfants mange généralement à la cantine, l'autre moitié rentre à la maison. Dans tous les cas, plus des deux tiers (69 %) ne sont jamais sans leurs parents pour le repas de midi. Parmi ceux à qui cela arrive, seulement un quart est complètement seul, les autres sont en compagnie de frères et soeurs, plus rarement d'un adulte (20 %). De plus, la plupart n'a pas à se faire la cuisine (30 %) ou doit simplement faire réchauffer le repas (42 %).

Après l'école, la plupart des enfants (82 %) rentre directement à la maison et, une fois chez eux, ils sont rarement seuls (cela arrive rarement ou jamais pour 55 % des enfants et fréquemment pour seulement 15 %).

Plus des trois quarts (79 %) se mettent à faire leurs devoirs sans qu'il faille leur rappeler et la quasi-totalité (93 %) a quelqu'un à la maison qui peut l'aider. Pour un peu moins de la moitié des enfants, les devoirs sont souvent vérifiés alors que plus d'un quart est sans surveillance.

Sept réponses à ces questions portant sur l'autonomie ont été utilisées pour construire un indicateur. Les thèmes abordés dans cet indicateur concernent le réveil, le trajet jusqu'à l'école, les repas de midi, la sortie de l'école, la mise aux devoirs, les tâches ménagères dont l'enfant serait le seul à avoir la charge, et enfin les achats importants réalisés avec l'argent de poche - un faible pourcentage

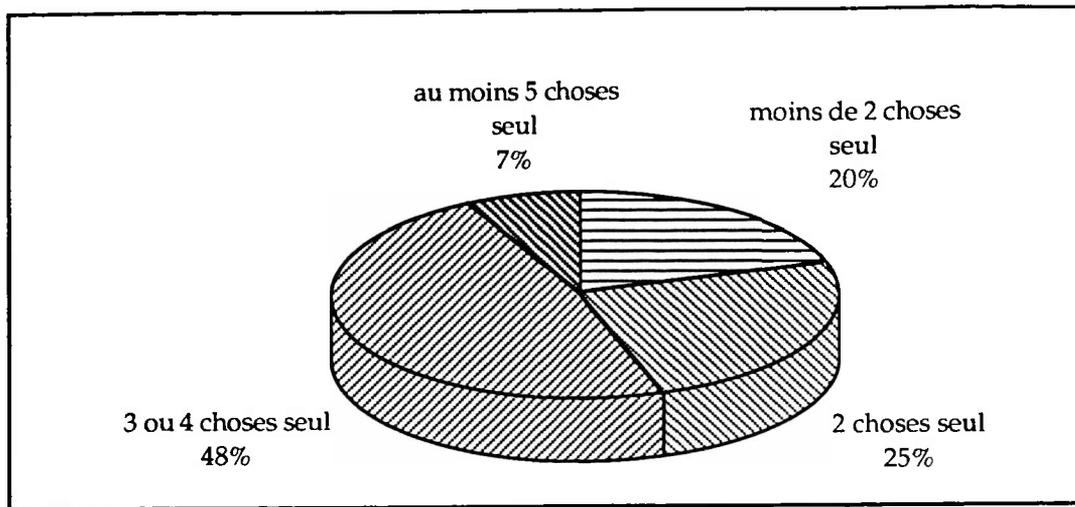
d'enfants (8 %) déclare ne pas être accompagné par un plus grand lorsqu'il fait un achat important.

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR SUR LA CAPACITÉ D'AUTONOMIE

Pour chaque enfant, nous avons calculé une somme sur sept questions. La même importance a été accordée à chaque question (à la fin de chaque ligne en italique, le % d'enfants ayant choisi la réponse est indiqué) :

<i>* Les matins où il y a école, tu te réveilles seul (à l'aide d'un réveil) ou quelqu'un vient te réveiller ?</i>		
- seul (à l'aide d'un réveil)	1	54
- quelqu'un vient te réveiller	2	46
<i>* Quand tu as des devoirs à faire :</i>		
- tu te mets au travail sans qu'on te le demande	1	79
- tu attends que quelqu'un te dise de les faire	2	21
<i>* Est-ce qu'il y a certaines tâches que tu es le seul à faire à la maison, c'est à dire qu'il n'y a que toi qui les fait ?</i>		
- oui	1	14
- non	2	86
<i>* Pour les achats importants que tu veux faire, tu y vas seul ou accompagné par un plus grand ?</i>		
- seul	1	8
- accompagné	2	92
<i>* Avec qui vas-tu à l'école ?</i>		
- seul ou avec des copains ou avec des petits frères et soeurs	1	69
- avec des grands frères et soeurs ou avec un adulte	2	31
<i>* Est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul pour le repas de midi ?</i>		
- oui, souvent ou parfois	1	16
- non, rarement ou jamais	2	84
<i>* Quand tu rentres de l'école le soir, est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul, sans grande personne ni grands frères et soeurs ?</i>		
- oui, souvent ou parfois	1	35
- non, rarement ou jamais	2	65

Graphique n°4
Degré d'autonomie (capacité à réaliser des actes seul) de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Il est très rare que des enfants ne pratiquent aucune de ces activités de manière autonome (4 % seulement). Ils sont encore moins nombreux (moins de 1 %) à les réaliser toutes sans l'aide d'un adulte ou d'un plus grand. En général, les enfants font assez peu d'actes seuls, puisque seulement 7 % des enfants interrogés font plus de 5 activités - sur les 7 répertoriées - sans l'intervention d'un plus grand.

Les filles démontrent plus d'autonomie que les garçons. Deux filles sur trois font plus de trois actes seules contre un peu plus de deux garçons sur cinq.

Tableau n°3
Degré d'autonomie en fonction du sexe de l'enfant

- % -

Niveau d'autonomie	Garçon	Fille
Moins de deux actes	26	13
Deux actes	29	19
De trois à quatre actes	40	57
Cinq actes au moins	5	11

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Très logiquement, plus l'enfant est âgé et plus le nombre de responsabilités qui lui sont confiées augmente : 68 % des 12-14 ans répondent positivement à trois critères au moins, contre 45 % des plus jeunes.

Tableau n°4
Degré d'autonomie en fonction de l'âge de l'enfant

-%-

Niveau d'autonomie	9-11 ans	12-14 ans
Moins de deux actes	5	11
Deux actes	40	57
De trois à quatre actes	29	19
Cinq actes au moins	26	13

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Faisant déjà face à plus de responsabilités, les enfants appartenant à des familles recomposées sont aussi plus autonomes : près des trois quarts affirment prendre en charge au moins trois des activités recensées, contre à peine plus d'un enfant sur deux dans les familles classiques.

Tableau n°5
Degré d'autonomie en fonction du type de famille de l'enfant

-%-

Niveau d'autonomie	Enfants vivant avec leurs parents	Enfants vivant dans une famille recomposée (seulement 41 enfants concernés)
Moins de deux actes	20	19
Deux actes	26	10
De trois à quatre actes	47	59
Cinq actes au moins	7	12

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Il ne semble pas exister d'autres éléments socio-démographiques expliquant des différences en termes d'autonomie.

CHAPITRE II

Une participation aux tâches de la maison plus éducative que nécessaire

Les systèmes d'organisation des tâches à la maison n'existent pas dans toutes les familles, puisque dans moins de la moitié des situations (45 %) il existe un système formel. Quand c'est le cas, les enfants ont donné leur avis sur sa mise en place dans la moitié des cas.

Sur chacune des tâches pour laquelle une question spécifique a été posée, c'est la réponse "de temps en temps" qui est la plus fréquente, sauf pour ce qui concerne le rangement de la chambre : 60 % des enfants le font systématiquement et seulement 5 % jamais. La chambre constitue visiblement un domaine plus personnel, puisqu'une forte majorité (80 %) a droit de la décorer selon ses souhaits.

Les enfants font leur lit tous les jours ou à leur tour une fois sur trois (33 %), la majorité (52 %) ne le faisant que de temps en temps. Il leur arrive plus souvent de mettre le couvert que de débarrasser la table : 33 % mettent la table quotidiennement ou, lorsque c'est leur tour, 28 % la débarrassent aussi fréquemment. 9 % ne mettent jamais le couvert et 24 % ne débarrassent jamais. Sur le thème des poubelles, il y a moins de zèle, puisque 5 % seulement des enfants s'en occupent très régulièrement, face à 54 % qui s'en désintéressent complètement.

Peu d'enfants (14 %) se déclarent responsables d'une activité particulière et la moitié des 9-14 ans attend le plus souvent qu'on le lui rappelle avant de faire quoi que ce soit en la matière, 30 % déclarent "s'y mettre" sans un rappel parental.

Pour analyser conjointement leur degré de participation à l'ensemble des activités qui ont été passées en revue dans le questionnaire (ranger sa chambre, mettre le couvert, débarrasser, faire son lit, s'occuper des poubelles et éventuellement d'autres tâches dont l'enfant aurait la charge régulièrement) un

indicateur spécifique a été construit. Chacune des tâches y est considérée selon une pondération tenant compte de sa fréquence moyenne d'exécution.

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR SUR LES TÂCHES MÉNAGÈRES

Pour chaque enfant, une somme sur six questions est calculée. Afin de respecter la hiérarchie entre les tâches, des poids différents sont accordés à chacune des activités (à la fin de chaque ligne en italique, le % d'enfants ayant choisi la réponse est indiqué) :

<i>* Est-ce que c'est toi qui ranges ta chambre ou tes affaires dans la pièce où tu dors ?</i>		
- toujours	10	60
- de temps en temps	20	35
- jamais	30	5
<i>* Est-ce que c'est toi qui fais ton lit ?</i>		
- tous les jours ou à ton tour	5	33
- de temps en temps	10	52
- jamais	15	15
<i>* Est-ce que c'est toi qui débarrasses la table ?</i>		
- tous les jours ou à ton tour	5	27
- de temps en temps	10	49
- jamais	15	24
<i>* Est-ce que c'est toi qui mets le couvert ?</i>		
- tous les jours ou à ton tour	5	33
- de temps en temps	10	58
- jamais	15	9
<i>* Est-ce qu'il y a une autre tâche que tu fais régulièrement ?</i>		
- oui	5	50
- non	10	50
<i>* Est-ce toi qui sors ou descends les poubelles ?</i>		
- toujours	1	5
- de temps en temps	2	41
- jamais	3	54

Les enfants ont été regroupés en quatre catégories, suivant leur degré de participation aux tâches ménagères (forte participation, participation plutôt bonne, participation médiocre et participation très faible). La différence est principalement axée sur la chambre, puis sur les trois tâches ménagères principales (débarrasser, mettre le couvert, faire son lit) ainsi que sur les autres tâches que l'enfant affirme faire régulièrement (faire la vaisselle, nourrir les animaux, faire le ménage, ...). Vider la poubelle vient éventuellement se greffer à d'autres activités.

Les quatre types de comportement distingués sont les suivants:

* Ceux qui participent beaucoup : ils rangent toujours leur chambre, effectuent en plus deux tâches régulièrement et les deux autres plus occasionnellement ; ou alors, ils rangent leur chambre de manière plus épisodique mais exécutent tout le reste régulièrement.

Exemple : Une fillette de 13 ans range toujours sa chambre, fait son lit tous les jours et met le couvert à son tour (elle a deux frères), elle débarrasse la table de temps en temps et il lui arrive assez régulièrement de faire la vaisselle.

* Ceux qui participent assez bien : ils rangent leur chambre régulièrement et effectuent tout le reste de temps en temps ou participent à deux tâches régulièrement mais jamais aux autres ; ou alors, ils rangent leur chambre seulement de temps en temps et sont chargés d'au moins deux tâches systématiquement et de deux autres régulièrement ; ou enfin ils ne rangent jamais leur chambre mais font toujours tout le reste.

Exemple : Un petit garçon de 10 ans range toujours sa chambre, fait son lit de temps en temps. Il lui arrive de mettre le couvert, sans toutefois que ce soit très fréquent. En revanche, il ne débarrasse jamais la table et n'a pas cité d'autres activités qu'il effectuait régulièrement.

* Ceux qui participent assez peu : ils rangent toujours leur chambre, et font éventuellement une ou deux autres choses de temps en temps ou alors ils rangent leur chambre de temps en temps et font rarement le reste; ou enfin ils ne rangent jamais la chambre mais font au moins deux tâches systématiquement, le reste épisodiquement.

Exemple : Un garçon de 12 ans ne range jamais sa chambre, fait son lit seulement de temps en temps, mais met le couvert et débarrasse tous les jours.

* Ceux qui ne participent pas ou rarement : ils rangent au mieux leur chambre de temps en temps et ne font presque rien à côté.

Exemple : Le cas extrême est celui d'un garçon de 14 ans, qui ne fait rien du tout, même de manière épisodique.

Tableau n°6
Répartition de la population
selon le degré de participation aux tâches ménagères

Degré de participation	% d'enfants concernés
Très bonne participation	22,4%
Bonne participation	31,4%
Participation médiocre	26,2%
Très faible participation	20,3%

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

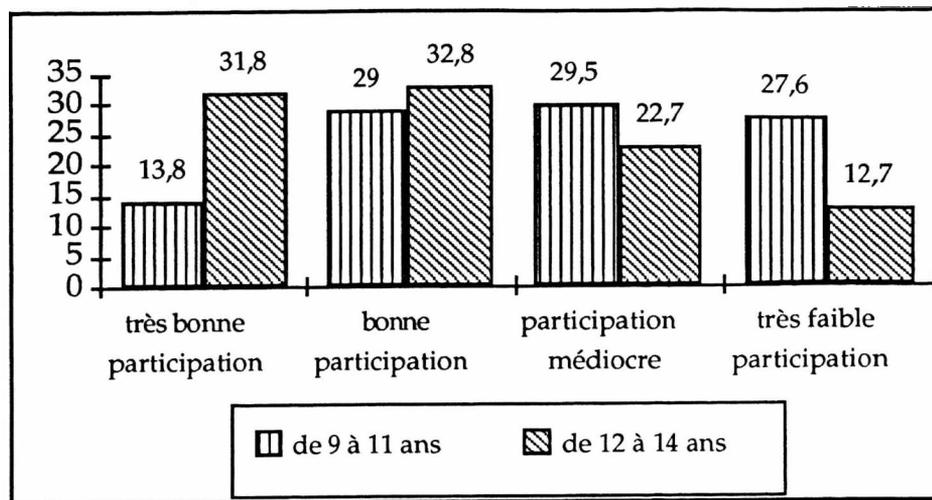
Une grande majorité des enfants participe plutôt moyennement aux activités ménagères : ils ont une ou deux tâches à faire régulièrement, quant au reste, il leur arrive de donner un coup de main de temps en temps.

Près d'un quart des enfants aide beaucoup, mais presque autant ne fait quasiment rien. En fait, un seul enfant indique ne participer à aucune corvée dans la maison, les autres mettent de temps en temps le couvert, débarrassent parfois la table ou rangent leur chambre. Ces enfants ne font rien de façon systématique et dans deux domaines au mieux.

Le domaine des activités ménagères constitue un champ où l'âge et le sexe introduisent de réelles discriminations. Le degré de participation varie aussi sous l'effet des caractéristiques des parents, prouvant que l'éducation évolue beaucoup suivant les générations et les milieux sociaux.

La participation augmente bien sûr avec l'âge, près du tiers des plus petits ne faisant quasiment rien. A l'inverse, le tiers des plus grands participe activement. Si les parents laissent les jeunes enfants en dehors des corvées du ménage, ils leur apprennent par la suite à participer non plus de manière symbolique mais afin de les décharger d'une partie du travail qui leur incombe. Ce partage des tâches se fait progressivement à mesure que l'enfant grandit.

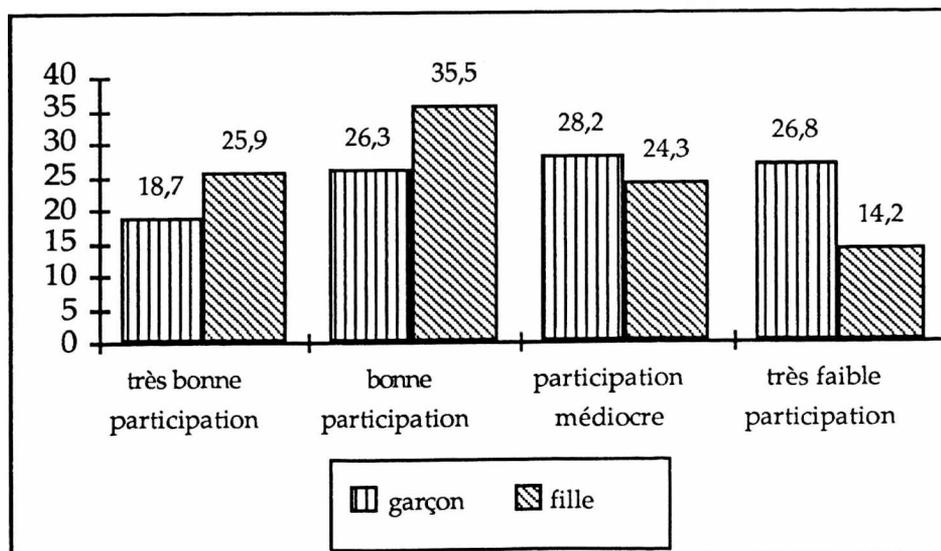
Graphique n°5
Participation aux tâches ménagères en fonction de l'âge de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Il est plus difficile de ne rien faire lorsqu'on est une fille, il se trouve en effet deux fois plus de garçons que de filles dans la catégorie des enfants peu participants. Néanmoins, une majorité des garçons participe quand même régulièrement à la vie ménagère. Il semble que le temps où l'entretien de la maison était uniquement un travail réservé au sexe féminin soit révolu.

Graphique n°6
Participation aux tâches ménagères en fonction du sexe de l'enfant

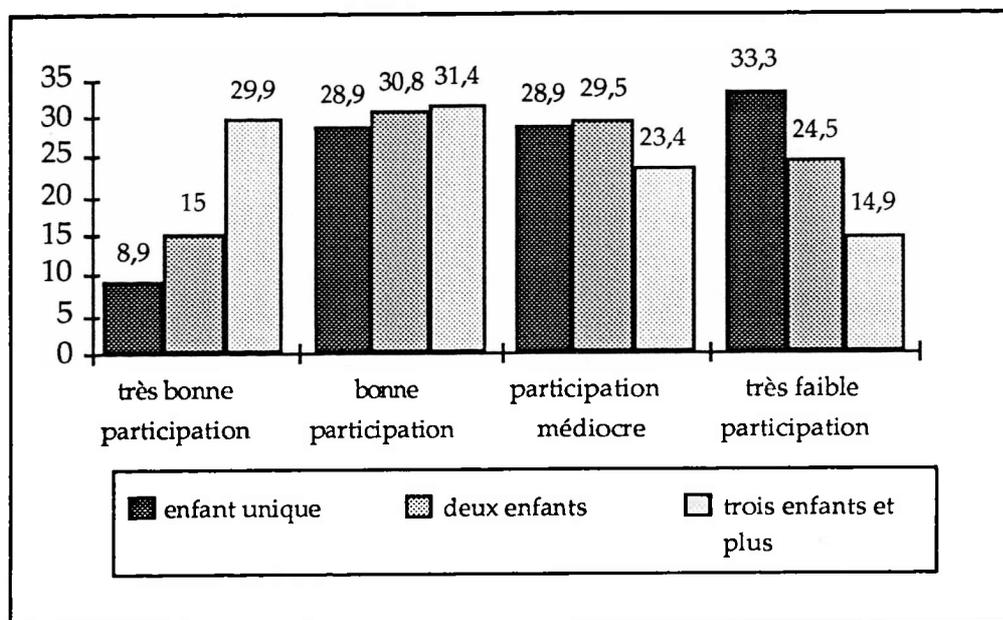


Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

La taille de la fratrie a un effet visible sur le degré de participation de l'enfant : plus il a de frères et soeurs, plus l'enfant est sollicité. Moins d'un enfant unique sur 10 participe activement à l'entretien de la maison, alors que les enfants de familles nombreuses investissent une bonne partie de leur temps dans les tâches ménagères (61 % participent bien).

Graphique n°7

Participation aux tâches ménagères en fonction de la taille de la fratrie

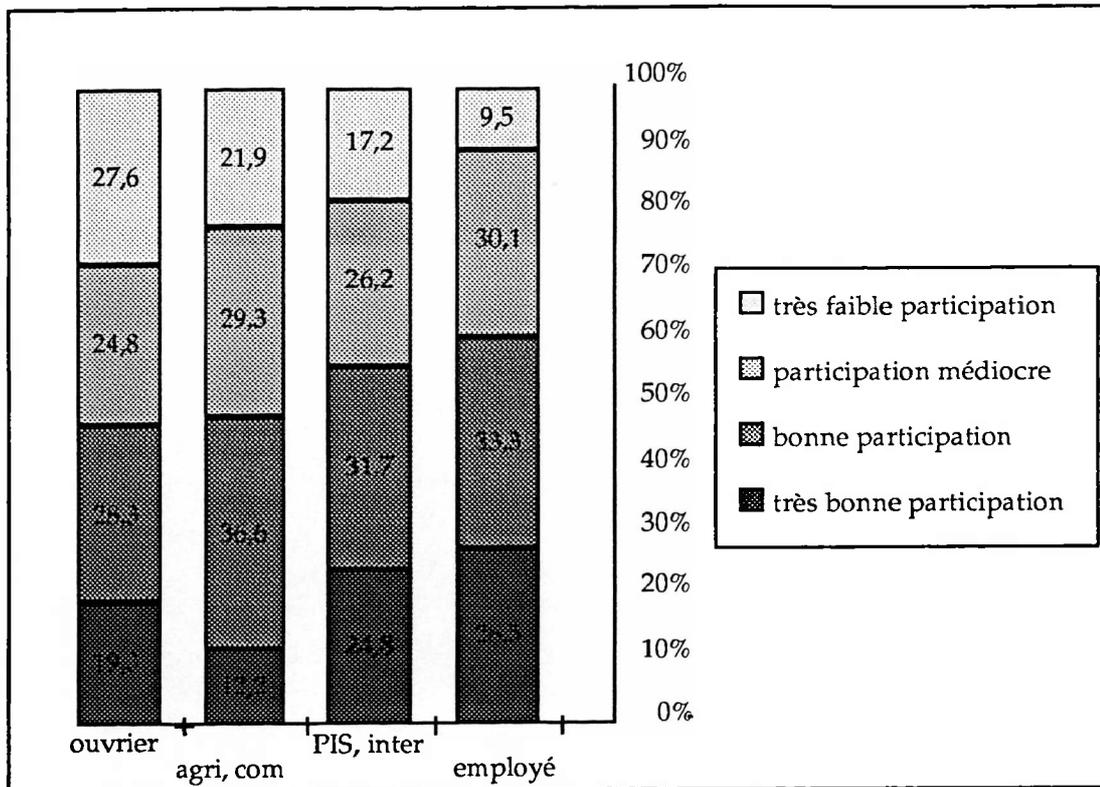


Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les comportements en termes de participation ménagère varient aussi selon la profession du chef de famille et l'activité de la mère. Ainsi, les enfants d'employés sont les plus sollicités (62% participent activement selon notre indicateur). La plus grande fréquence de familles monoparentales dans cette catégorie peut expliquer en partie cette plus forte participation : le parent seul qui travaille est obligé de reporter une partie des charges de la maison sur ses enfants, sans toutefois aller jusqu'à transformer sa progéniture en apprenti cendrillon...

Ce sont ensuite les enfants de cadres et de professions intermédiaires qui participent le plus (57% participent assez régulièrement et 25% beaucoup). Enfin, viennent les enfants d'agriculteurs, de commerçants et d'ouvriers qui sont le moins mis à contribution : près d'un de ces enfants sur cinq ne fait quasiment rien.

Graphique n°8
Participation aux tâches ménagères en fonction
de la profession du chef de famille

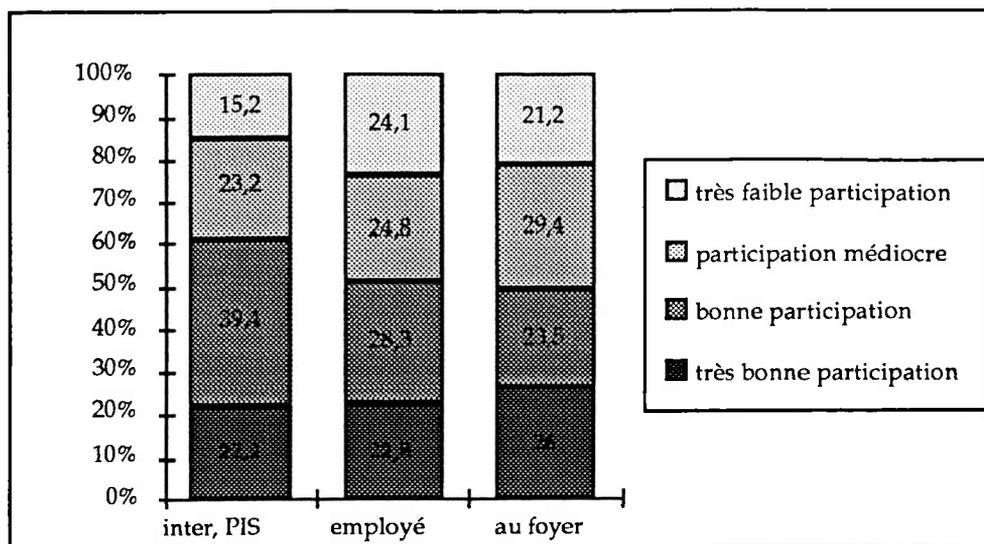


Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Il faut bien admettre que l'éducation de l'enfant en matière de tâches ménagères fait en général partie des attributions de la mère lorsqu'elle est au foyer. Il est donc particulièrement instructif de s'attarder sur l'influence de l'activité de la mère sur la participation des enfants aux tâches ménagères.

Les mères occupant des fonctions de cadres font le plus participer leurs enfants (62 %), 15 % seulement n'aident pas du tout. Ce fait est à la fois révélateur d'une approche différente de l'éducation, mais aussi d'une nécessité imposée par des emplois du temps plus chargés.

Graphique n°9
Participation aux tâches ménagères en fonction de l'activité de la mère



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

On peut se demander si ces enfants participent aux tâches ménagères contraints et forcés ou s'ils s'y mettent d'eux mêmes. Rappelons que la participation aux travaux est organisée à l'avance dans la moitié des familles où des enfants ont été interrogés - c'est d'ailleurs plus fréquent dans les familles nombreuses - et qu'alors dans la moitié des cas, la mise au point de cette organisation a été faite avec l'accord de l'enfant, l'autre moitié se l'étant vue imposer.

Tableau n°7
Participation aux tâches ménagères en fonction de la consultation pour l'élaboration du planning

-%-

Degré de participation	Enfants ayant participé à l'élaboration du planning (91 enfants)	Enfants n'ayant pas participé à l'élaboration du planning (91 enfants)
Très bonne participation	41	29
Bonne participation	31	36
Participation médiocre	17	24
Participation très faible	11	11

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants ayant été consultés pour ce planning sont effectivement beaucoup plus nombreux à y participer activement (41% de ceux à qui l'ont demandé leur avis participent beaucoup, contre 29% pour les autres). En revanche, le fait de laisser l'enfant s'exprimer sur l'organisation ne motive pas les plus réfractaires aux travaux ménagers (la proportion est stable dans les deux cas).

Quelle explication doit-on favoriser ? Les parents ont-ils demandé leur avis aux enfants, parce que ces derniers mettaient déjà de la bonne volonté à participer à ces tâches ? Ou, est-ce parce qu'ils ont eu leur mot à dire que les enfants sont plus participants ? Les deux effets sont sûrement mêlés.

De la même manière, lorsque l'enfant participe beaucoup, il attend moins souvent qu'on lui rappelle ce qu'il a à faire : 18% des enfants qui attendent systématiquement avant de faire quelque chose participent activement contre plus d'un enfant sur quatre, parmi ceux qui affirment qu'ils s'y mettent tout seul.

Dans l'ensemble, le degré moyen de participation aux tâches ménagères n'est pas particulièrement élevé et on peut supposer que les parents répondent d'abord à un souci éducatif, lorsqu'ils imposent un minimum de participation. Il existe quelques inflexions dans cette volonté, selon la plus ou moindre présence parentale au foyer et selon la taille de la famille, illustrant bien sûr le fait que les tâches s'alourdissent plus le nombre de membres du foyer s'accroît. Mais, il semble que le degré d'engagement des enfants réponde d'abord à une volonté d'apprentissage, non pas à une lourde nécessité.

CHAPITRE III

Entre famille et enfants : un véritable dialogue ?

La plupart des enfants (94 %) considère que les parents les écoutent, une proportion équivalente dit qu'ils les comprennent et a déjà eu le sentiment de vraiment partager quelque chose avec eux. Pour une large majorité (83 %), il y a des moments familiaux privilégiés, où toute la famille se retrouve et où l'on discute tous ensemble.

Les trois-quarts abordent des sujets d'actualité avec leurs parents ou parlent de leur avenir. Sur les thèmes d'actualité, en parler ne signifie pas être d'accord, puisque 70 % affirment alors ne pas avoir le même avis que leurs parents sur ces sujets. Cette relative liberté d'expression ne les empêche pas cependant d'être conscients du fait que les parents ne parlent pas de tout devant eux. 46 % des enfants l'ont exprimé et il s'agit selon eux de sujets réservés aux grands : le travail, les affaires de famille, les affaires d'argent ou, plus simplement, la vie privée.

Il existe un autre indice d'une bonne communication entre parents et enfants : dans l'éventualité d'un problème à l'école, les parents sont des interlocuteurs privilégiés.

L'ensemble de ces informations semble corroborer la thèse d'une bonne communication entre les 9-14 ans et leurs parents, du moins si l'on se fie aux impressions globales. Cette communication serait doublée d'un souci de démocratie pour les décisions qui concernent l'ensemble de la famille.

Les enfants ont l'impression de participer aux décisions familiales : 73 % sont consultés pour choisir le lieu de vacances; pour les gros achats, on leur demande leur avis dans la moitié des cas, et, lors du dernier achat, ils estiment que cet avis a été pris en compte dans 84 % des cas.

Un indicateur a été créé pour synthétiser la participation de l'enfant aux décisions d'achat au sein de la famille. Quatre types de produits y sont intégrés : les vacances, les gros achats, les vêtements et les fournitures scolaires. Ces produits ont des valeurs marchandes très différentes. En effet, demander son avis à l'enfant au sujet des vacances ou pour les gros achats est plus significatif d'une réelle volonté de consultation que l'interroger sur ses vêtements ou des fournitures scolaires. L'indicateur construit tient compte de cette différence.

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR "LA PARTICIPATION AUX DÉCISIONS"

Pour chaque enfant, nous avons calculé une somme sur quatre questions. Afin de respecter l'ordre d'importance, nous avons accordé des poids différents à chaque réponse (à la fin de chaque ligne en italique, le % d'enfants ayant choisi la réponse est indiqué) :

<i>* Quand tu as besoin de fournitures pour l'école</i>		
- c'est toi qui choisis dans le magasin	1	49
- tu dis ce dont tu as besoin et ce sont tes parents qui choisissent	2	51
<i>* Est-ce que tu donnes ton avis pour acheter tes vêtements ?</i>		
- souvent ou parfois	3	90
- rarement ou jamais	6	10
<i>* Est-ce qu'il t'est déjà arrivé qu'on te demande ton avis sur l'endroit où passer les vacances ?</i>		
- oui	5	73
- non	10	26
- tu ne pars pas en vacances	10	1
<i>* Est-ce que tu donnes ton avis pour les gros achats dans la famille (voiture, télé, magnétoscope,...) ?</i>		
- oui	5	51
- non	10	49

Très peu d'enfants (3 %) ne sont jamais consultés ou seulement pour les fournitures scolaires. Plus d'un enfant sur 5 participe à toutes ces décisions et se trouve donc systématiquement consulté.

Un peu moins d'un enfant sur cinq (18 %) participe aux grandes décisions, mais pas aux petites : comme s'il existait au sein de ces foyers un principe de conseil de famille qui se réunit lorsqu'une décision majeure est à prendre, soit en raison de la somme d'argent mise en jeu, soit parce que la décision concerne l'ensemble des membres de la famille. Quand la décision est moins importante, il n'y a pas le même débat. L'existence d'un conseil de famille n'implique pas forcément une convocation officielle et solennelle, le sujet peut être simplement évoqué à un moment où la famille se retrouve, au moment du repas par exemple. 16 % sont

consultés seulement sur les sujets ne concernant qu'eux même : vêtements et fournitures.

Enfin, près de 45 % déclarent participer à l'une des grandes décisions et éventuellement aux petites. Dans ce type de foyer, il n'y a pas de règle stricte, on ne peut ni parler de consultation systématique, ni de conseil de famille. Les enfants sont consultés, si les parents estiment qu'ils peuvent avoir leur mot à dire, mais s'octroient le droit de ne pas passer par eux.

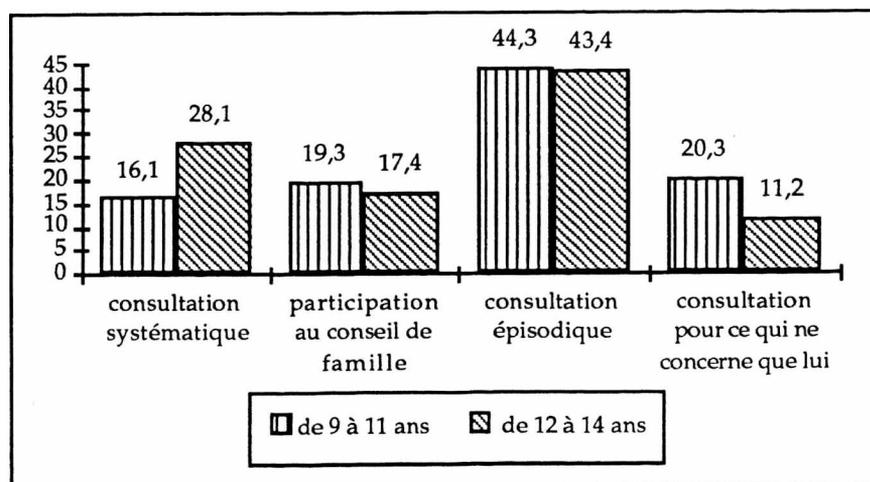
Tableau n°8
Répartition de la population selon le type de consultation parentale

Type de consultation	% d'enfants concernés
Consultation systématique	21,7
Participation au conseil de famille	18,4
Consultation épisodique	43,8
Consultation pour ce qui ne concerne que lui	16,0

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Très logiquement, les plus jeunes sont plutôt moins consultés. L'écart est surtout sensible au niveau de la consultation systématique : près d'un enfant sur trois parmi les 12-14 ans est toujours consulté, contre moins d'un 9-11 ans sur cinq. Les plus jeunes sont aussi les plus nombreux à ne donner leur avis que sur les éléments qui ne concernent qu'eux mêmes. En revanche, filles et garçons sont ici à égalité.

Graphique n°10
Taux de consultation selon l'âge des enfants



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

La taille de la fratrie n'a pas d'incidence sur le degré de consultation; en revanche, en accord avec ce que laissent apparaître les indicateurs précédents, les enfants issus de famille recomposée sont plus systématiquement consultés.

Tableau n°9
Type de consultation selon le type de structure familiale

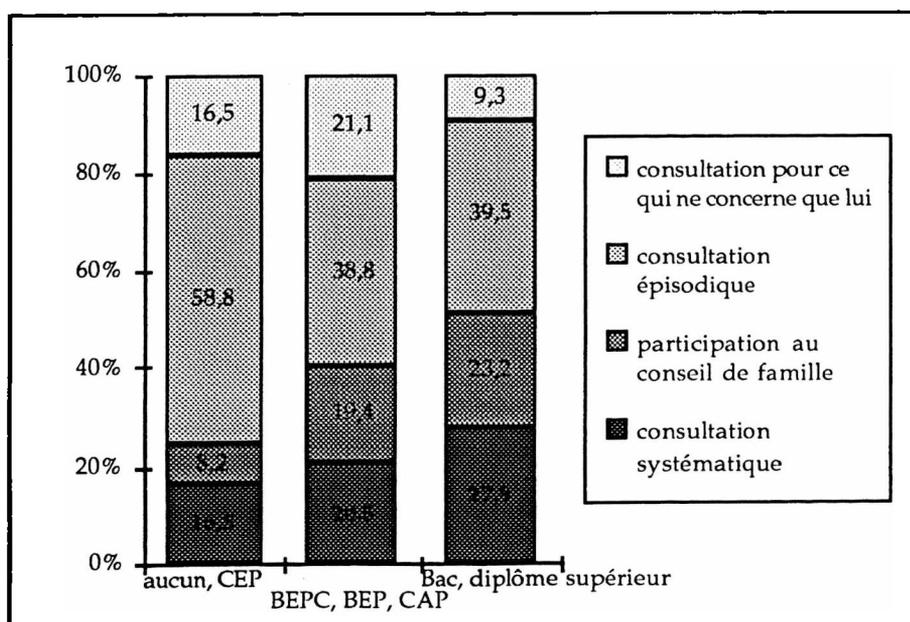
Type de consultation	Enfants vivant avec leurs parents	Enfants vivant dans une famille recomposée (41 enfants)
Consultation systématique	20	34
Bonne participation	19	15
Participation médiocre	58	44
Participation très faible	17	7

- % -

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les parents ont des attitudes différentes selon leur milieu social d'appartenance : plus le chef de famille est diplômé et plus l'enfant est systématiquement consulté ou admis à participer au "conseil de famille". C'est surtout le recours à une consultation épisodique, qui n'est pas soumis à une règle du jeu préétablie : ce recours est très important parmi les moins diplômés (près de 60% de ces enfants sont élevés selon ce principe) et diminue pour les diplômés de niveaux plus élevés.

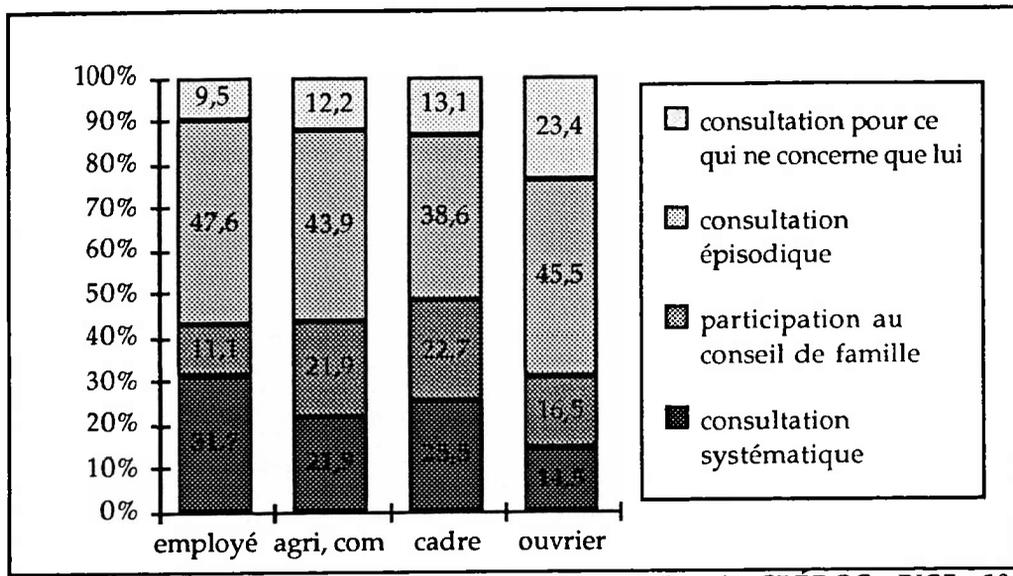
Graphique n°11
Taux de consultation en fonction du diplôme du chef de famille



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Le même type de résultats s'établit si l'on considère la profession et non plus le diplôme du chef de famille. Les ouvriers demandent peu l'avis de façon systématique (15 %), contrairement aux employés et aux cadres. A l'inverse, il sont plus adeptes d'un système de consultation épisodique ou simplement pour ce qui ne concerne que l'enfant (70 % contre 50 % pour les cadres).

Graphique n°12
Taux de consultation en fonction de la profession du chef de famille



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Le type de dialogue intra-familial, tel qu'il a été appréhendé au travers de cet indicateur, indique que les modes de communication diffèrent selon les caractéristiques parentales et familiales. On s'aperçoit ainsi qu'au delà de la forte homogénéité des réponses, des différences demeurent.

CHAPITRE IV

Les effets du milieu familial sur l'éducation

Au delà de la généralité de ce qui semble un modèle éducatif, on ne peut nier l'effet des caractéristiques du milieu familial. Le type de structure familiale, le niveau de formation et l'inscription socioprofessionnelle du chef de famille ainsi que la pratique religieuse sont les principaux éléments qui infléchissent les pratiques éducatives des parents.

4.1 UNE ÉDUCATION DIFFÉRENCIÉE SELON LE MILIEU SOCIAL

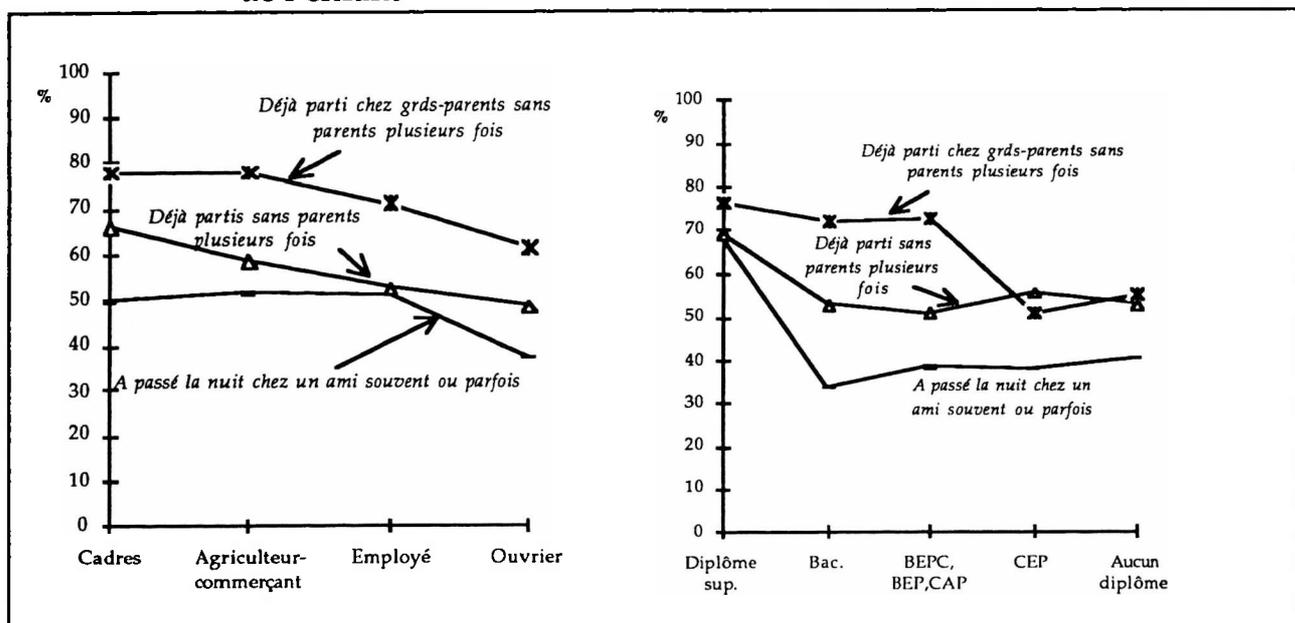
Pour appréhender les effets du milieu social, deux éléments peuvent être utilisés : d'une part, on peut considérer le niveau socioprofessionnel d'inscription du chef de famille - au sens de l'INSEE, c'est l'homme quand un couple existe, sinon la personne adulte du foyer - ou encore le niveau de diplôme de ce dernier. Dans un certain nombre de cas, les deux indicateurs se recourent : par exemple, les cadres ont généralement obtenu un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Les principales différences perceptibles opposant les cadres, qui présentent un profil plus caractéristique, aux autres catégories sociales, ou les diplômés d'un niveau égal ou supérieur au baccalauréat aux autres personnes.

4.1.1 Les enfants des catégories privilégiées semblent plus affranchis a priori

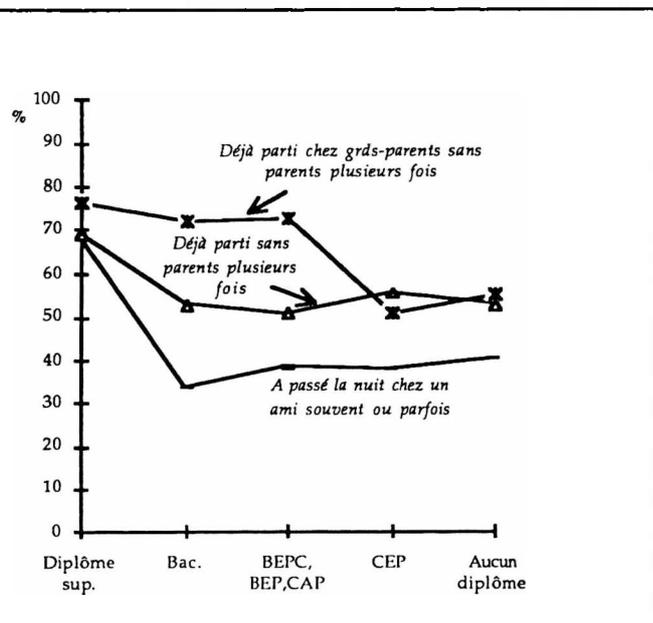
Plus on s'élève dans l'échelle sociale, plus il semble que les enfants gagnent en liberté de mouvement au sens où ils ont été plus souvent passer la nuit chez des amis, séjourner seuls chez les grands-parents ou en vacances sans leurs parents.

Les trois-quarts des enfants interrogés sont déjà partis en colonie de vacances ou dans une structure comparable. 80 % sont partis au moins une fois chez les grands-parents sans les parents. Au total, très peu d'enfants ne sont jamais partis en vacances sans leurs parents (7 %). Les réactions sont assez mitigées sur le plaisir qu'ils retirent de cette séparation : 50 % aiment ou aimeraient partir sans eux, l'autre moitié de la population hésitant plus à répondre par l'affirmative (ils disent "non" ou "ça dépend"). Enfin, rappelons que 73 % d'entre eux ont été consultés sur le choix du lieu de vacances.

Graphique n°13
Dormir en dehors de la maison
selon la PCS du chef de famille
de l'enfant



Graphique n°14
Dormir en dehors de la maison
selon le niveau de diplôme du chef de
famille de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants de cadres et/ou des plus diplômés disposent, a priori, de plus de liberté après l'école, ils peuvent ne pas rentrer aussitôt, ils se retrouvent plus souvent seuls à la maison, ils en ont les clés et on est moins strict à leur égard sur l'usage du téléphone. L'usage du téléphone est restreint pour 52 % de l'ensemble des enfants, cette restriction n'existe que pour 45 % des enfants appartenant à un ménage où le chef de famille est cadre.

Tableau n°10
Le retour de l'école et la disposition des clés
selon la PCS du chef de famille de l'enfant

- %-

Questions	Cadre	Agriculteur Commerçant	Employé	Ouvrier
Est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul après l'école à la maison ... ?				
- souvent ou de temps en temps	51,0	24,4	30,2	25,5
- rarement ou jamais	49,0	75,6	69,8	74,5
Est-ce que tu as la disposition des clés ... ?				
- la plupart du temps	46,9	17,1	55,6	30,3
- si nécessaire ou tu sais où les trouver	31,0	36,6	23,8	35,2
- jamais	22,1	46,3	20,6	34,5
Quand tu sors de l'école, est-ce que ... ?				
- tu rentres aussitôt à la maison	77,2	85,3	71,4	89,0
- tu passes de temps en temps un moment dehors ou ailleurs avant de rentrer	18,6	12,2	22,2	7,6
- tu ne rentres jamais aussitôt à la maison	4,1	2,4	6,4	3,5

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Tableau n°11
Le retour de l'école et la disposition des clés
selon le niveau de diplôme du chef de famille de l'enfant

- %-

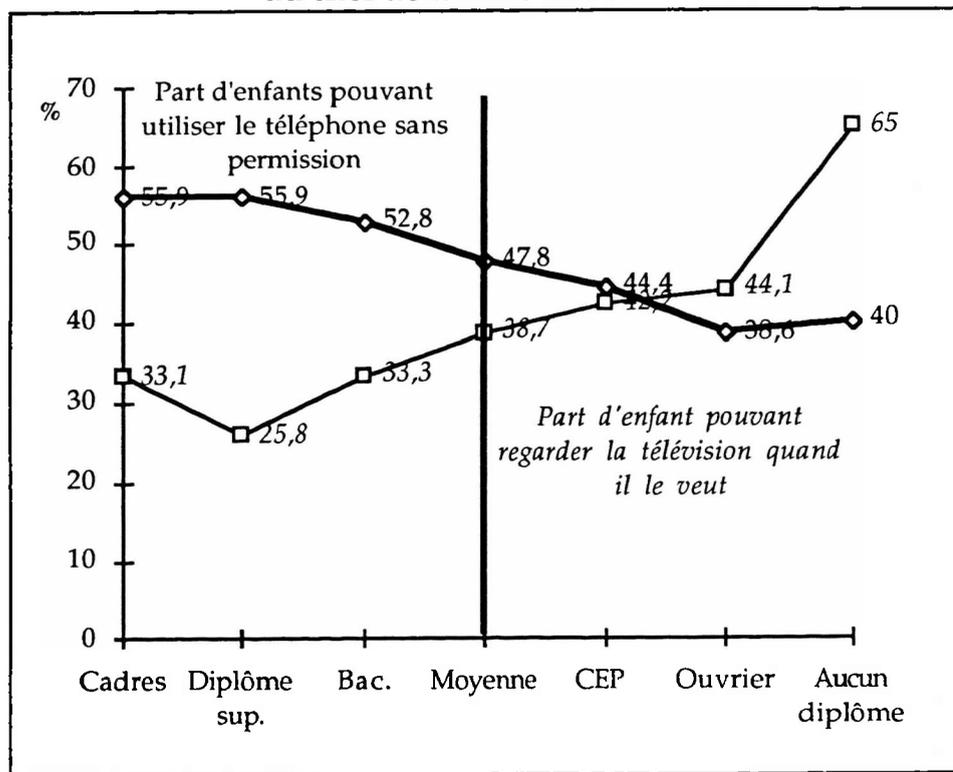
Niveau de diplôme : Questions	Aucun diplôme	CEP	BEPC- BEP-CAP	Bac.	Enseigt sup.
Est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul après l'école à la maison ... ?					
- souvent ou de temps en temps	20,0	26,7	30,6	41,7	52,7
- rarement ou jamais	80,0	73,3	69,4	58,3	47,3
Est-ce que tu as la disposition des clés ... ?					
- la plupart du temps	20,0	44,4	36,1	41,7	47,3
- si nécessaire ou tu sais où les trouver	42,5	26,7	31,1	30,6	32,3
- jamais	37,5	28,9	32,8	27,8	20,4
Quand tu sors de l'école, est-ce que ... ?					
- tu rentres aussitôt à la maison	85,0	84,4	83,9	83,3	75,2
- tu passes de temps en temps un moment dehors ou ailleurs avant de rentrer	12,2	18,6	22,2	7,6	24,8
- tu ne rentres jamais aussitôt à la maison	2,4	4,1	6,4	3,5	0

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

4.1.2 Dans les familles favorisées, une attention portée sur l'utilisation de la télévision et sur la pratique des activités de loisirs

S'il y a moins de restrictions quant à l'usage du téléphone chez les enfants de cadres, l'utilisation de la télévision est beaucoup plus réglementée, et c'est la seule sous-catégorie de la population pour laquelle un type d'émissions a été particulièrement évoqué comme objet d'interdiction, il s'agit en l'occurrence des reality-shows.

Graphique n°15
L'usage du téléphone et de la télévision
selon la PCS et le niveau de diplôme
du chef de famille de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants de familles moins favorisées sont - à l'opposé des enfants de cadres - moins surveillés sur le plan de la consommation télévisuelle, le téléphone étant pour eux un objet dont l'accès est limité. Près des deux tiers de l'ensemble de la population (60 %) sont soumis à des contraintes horaires (pas trop tard, pas le matin, pas tant que les devoirs ne sont pas finis, les veilles d'école...), ou à des interdictions (interdiction de regarder les films violents, les films d'horreur, les

films érotiques...). La plupart des enfants (environ 75 %) consulte de temps en temps, ou même souvent, un magazine de programmes de télévision. Les conflits induits par un désaccord familial sur le choix du programme sont souvent réglés par la technique : 68 % des familles sont équipées de magnétoscope ou de plusieurs postes de télévision; sinon, 11 % discutent et 18 % sont obligés de se plier aux choix des plus grands.

Si le mode éducatif des parents cadres et/ou diplômés accorde a-priori un peu plus d'indépendance aux enfants, il peut s'avérer plus directif à propos des loisirs. En effet, outre le supplément d'interdictions quant à la télévision, on note parmi les enfants des cadres une plus forte pratique d'activités extra-scolaires, qui les concerne pour 84 % contre 76 % dans l'ensemble de la population. Le choix de cette activité a d'ailleurs plus souvent été le résultat d'une décision du chef de famille cadre ou de sa femme (pour 17,2 % contre 12,7 % en moyenne).

4.1.3 On consulte plus facilement les enfants au sujet des achats dans les familles favorisées, on est aussi beaucoup moins soucieux sur le chapitre de l'argent de poche

Les parents cadres ou de catégories professionnelles élevées - généralement plus à l'aise financièrement - laissent plus facilement les coudées franches à leurs enfants en matière d'argent et d'achats. En utilisant plus souvent un système de versement régulier d'argent de poche, ces parents souhaitent aussi que les enfants apprennent à gérer cet argent. En effet, si 92 % des enfants interrogés disposent d'argent à eux, il s'agit de sommes reçues régulièrement (pour 41 %), d'argent versé aux étrennes ou aux anniversaires (42 %). Seulement 14 % des enfants demandent de l'argent au coup par coup. Dans les deux tiers des cas (66 %), les enfants peuvent utiliser cet argent comme ils l'entendent; il s'achètent plutôt de petites choses, ce qui n'exclut pas l'achat de vêtements, de jeux vidéos ou de disques.

Tableau n°12
La consultation des enfants pour les achats et l'argent de poche
selon la PCS du chef de famille de l'enfant

- % -

Questions	Cadre	Agriculteur Commerçant	Employé	Ouvrier
Est-ce que tu donnes ton avis pour les gros achats dans la famille ?				
- oui	57,9	53,7	46,0	46,2
- non	42,1	46,3	54,0	53,8
Est-ce que tu donnes ton avis pour acheter tes vêtements ?				
- souvent ou parfois	74,5	65,9	77,8	60,0
- rarement ou jamais	26,5	34,1	22,2	40,0
Est-ce que tu disposes d'argent ... ?				
- oui	96,6	95,1	90,5	86,9
- non	3,4	4,9	9,5	13,1
Est-ce que cet argent est une somme fixe régulière ?				
- oui	49,3	41,0	35,1	32,5
- non	50,7	59,0	64,9	67,5

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

4.1.4 Les autres catégories

Les enfants de père ouvrier se situent à l'opposé sur plusieurs de ces thématiques, moins enclins à être laissés seuls après l'école ou en vacances - même chez les grands-parents - il est rare que les clés de la maison leur soient confiées. Leurs parents sont moins partisans de demander leur avis sur les achats et ils surveillent plus les dépenses de leurs enfants. S'ils sont méfiants sur l'usage du téléphone, ils mettent beaucoup moins de restrictions vis-a-vis de la télévision. Pour résumer, c'est un mode a-priori moins permissif, plus autoritaire où existent plus de limites, si l'on excepte l'utilisation de la télévision et le domaine des activités extra-scolaires où ils se différencient peu de la moyenne des parents selon les dires de leur progéniture.

Les enfants de foyer où le chef de famille est agriculteur ou commerçant, sont assez proches des parents cadres. Les enfants de famille dont le chef est employé présentent un profil plus original, il semble que l'on ait favorisé dans ces familles certaines libertés, mais cela semble être la conséquence de contingences matérielles, comme si on ne pouvait pas faire autrement. C'est en effet dans cette catégorie que l'on trouve une bonne partie des mères seules, qui pour de

multiples raisons doivent laisser plus de responsabilités à leurs enfants. Le dialogue est aussi nettement favorisé dans le cas où il s'agit d'une personne seule. En revanche sur le thème de l'argent, les réponses d'enfants d'ouvrier et d'employé sont assez proches, il en va de même pour l'usage de la télévision.

Les moins diplômés se distinguent donc sur les mêmes thématiques : ils accordent moins d'autonomie après l'école et les séjours hors de la maison sont moins fréquents, le rapport à l'argent est plus surveillé, l'importance des activités de loisirs est moindre mais l'usage de la télévision est moins encadré.

Il est difficile de mettre à jour des différences plus fines à travers ce questionnaire, on ressent toutefois la plus forte dominance du modèle autoritaire dans les familles du bas de l'échelle sociale à opposer au modèle plus souple prévalant dans les familles privilégiées.

4.2 DES DIFFÉRENCES SELON LE TYPE DE STRUCTURE FAMILIALE TRÈS CIRCONSCRITES À CERTAINS DOMAINES

Il semble que les réponses fournies par les enfants varient peu en fonction du type de structure familiale (structure classique opposée à famille recomposée ou monoparentale) et de la taille de la fratrie, sauf sur quelques points très précis.

Dans les deux cas, il semble que ces différences entraînent d'abord des dissemblances en termes de répartition des tâches entre les divers membres de la famille, mais aussi de ce fait sur la place dévolue à chacun.

4.2.1 Dans les familles monoparentales et recomposées, l'enfant se prend plus en charge dans la journée scolaire, il y a aussi plus de place pour la discussion

L'enfant ne vivant pas avec ses deux parents est plus laissé à lui-même au cours de la journée scolaire : il va plus souvent à l'école seul ou avec ses copains (près des trois-quarts contre 55 % en général), il peut se trouver vraiment tout seul à midi (20 % contre 7 %) ou après l'école (plus de la moitié contre 34 %). On lui confie aussi plus de responsabilités, puisque il a généralement les clés de la maison (dans 60 % des cas contre 37 %), et qu'il réalise fréquemment les petites courses pour la maison : environ 60 % achètent le pain ou font des achats complémentaires d'alimentation contre 40 à 45 % en général.

La présence d'un seul parent privilégie la discussion. On le perçoit au travers de la gestion d'un éventuel conflit pour le choix du programme de télévision : on discute pour régler le problème deux fois plus souvent dans ces familles là,

l'enfant donne aussi presque toujours son avis sur le lieu des vacances et les moments de partage sont plus fréquemment associés à des moments de discussion générale (dans un cas sur quatre contre moins de 10 % des cas dans l'ensemble de la population).

Ces quelques nuances donnent l'image d'un enfant plus responsabilisé en tant que membre à part entière du groupe. Les derniers indices de cette situation seraient contenus dans le fait que la plupart de ces enfants (neuf fois sur 10) ont déjà acheté seul un cadeau pour leurs parents, indice d'un véritable échange. Quand ils organisent une fête, les parents de ces enfants sont aussi ceux qui interviennent le moins (plus des deux tiers n'ont pas participé).

4.2.2 Un plus grand partage des tâches dans les grandes familles

Le fait d'être le seul enfant ou de faire partie d'une fratrie de plus grande importance ne modifie pas fondamentalement les réponses à l'ensemble des questions posées. Les principales différences portent sur l'organisation et le mode de réalisation des tâches ménagères et sur quelques autres éléments ponctuels, comme les séjours chez les grands-parents ou les activités extra-scolaires

Tableau n°13
La répartition des tâches ménagères
selon le nombre d'enfants dans la famille

Questions	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants et plus
Est-ce qu'à la maison on fait certaines tâches chacun son tour ?			
- oui	25,0	43,4	50,3
- non	75,0	56,6	49,7
Est-ce que c'est toi qui fais ton lit ?			
- tous les jours	25,0	27,7	38,9
Est-ce toi qui mets le couvert ?			
- tous les jours	15,9	15,1	14,8
- à ton tour	0	12,0	27,1
Est-ce toi qui débarrasses après le repas ?			
- tous les jours	15,9	6,9	11,8
- à ton tour	0	11,3	25,6

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Très logiquement, c'est lorsque la famille s'agrandit que l'organisation se formalise et que des "tours" sont instaurés, surtout lorsqu'il s'agit de tâches concernant l'ensemble de la famille : mettre le couvert, débarrasser après le repas. La réalisation de petites courses d'alimentation est aussi plus fréquente dans les plus grandes familles, la moitié des enfants appartenant à des familles nombreuses (50,7 %) vont faire des petits achats de ce type pour la maison, contre respectivement 38,6 % et 39 % dans les familles avec un enfant et deux enfants.

Le profil des réponses concernant les activités extra-scolaires selon la taille de la fratrie est plus surprenant. Ce sont les enfants de familles de taille intermédiaire (deux enfants) qui déclarent le plus fréquemment être inscrit à ce type d'activités, et avoir choisi laquelle pratiquer. Les enfants uniques et les enfants de famille nombreuse sont moins concernés. Plusieurs interprétations sont possibles : le coût de ces activités devient peut-être trop élevé quand il s'additionne pour trois enfants ou plus; dans le cas de l'enfant unique, on privilégierait plutôt l'explication d'une moins grande aisance à l'extérieur, pour se référer à l'image classique de l'enfant seul, plus pris en charge par ses parents. On laisse d'ailleurs ce dernier plus rarement seul chez les grands parents.

La cantine devient moins fréquente lorsque la taille de la famille s'accroît et se retrouver seul à la maison, après l'école devient quasiment impossible quand on a deux frères et soeurs ou plus.

4.3 LES EFFETS DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE DES PARENTS

Hormis sur les questions se référant directement au thème de la spiritualité, les réponses se distinguent assez peu selon la pratique religieuse des parents. On constate tout de même quelques différences de comportement à propos de l'usage de la télévision, sur les modes de résolution en cas de manque d'argent et aussi sur la définition du rôle de la mère.

59 % des enfants interrogés sont déjà allés à un enseignement religieux. Ils sont un peu moins nombreux à accompagner les parents quand ils vont à l'office. Il est plus rare (cela ne concerne que 38 % des enfants) qu'ils y aillent sans leurs parents et la moitié des enfants (48,5 %) parle de Dieu dans leur famille. Si l'effet de la pratique religieuse est massif sur les réponses concernant le suivi d'un enseignement religieux, la participation aux célébrations ou les discussions sur Dieu à la maison, il faut tout de même souligner que parmi les enfants de parents se déclarant sans religion se trouve toujours un petit groupe d'enfants qui ont suivi un enseignement religieux ou déjà parlé de Dieu. Le degré de pratique

religieuse des parents est lié à leur âge, les pratiquants réguliers étant plus souvent âgés de 40 ans et plus, et les sans religion de moins de 30 ans.

Tableau n°14
Les réponses concernant Dieu et la religion
selon la pratique religieuse des parents

Questions	Pratiquant régulier	Pratiquant occasionnel	Non Pratiquant	Sans religion
Est-ce que tu es déjà allé au catéchisme, à l'école du dimanche, à l'école coranique ou talmudique				
- oui	97,1	88,7	48,7	17,7
- non	2,9	11,3	51,3	82,3
Est-ce que tu accompagnes tes parents quand ils vont à une célébration ?				
- oui	94,3	81,7	40,1	17,7
- non	5,7	18,3	59,9	82,4
Est-ce qu'il t'arrive d'y aller sans tes parents ?				
- oui	62,9	52,1	31,5	14,7
- non	37,1	47,9	68,5	85,3
Est-ce que tu parles de Dieu dans ta famille ?				
- oui	82,9	52,1	44,7	20,6
- non	17,1	47,9	55,3	79,4
Est-ce toi ou tes parents qui ont voulu en parler ?				
- moi	36,2	37,8	46,6	35,7
- mes parents	53,5	43,2	40,9	28,6
- non concerné	10,3	18,9	12,5	35,7

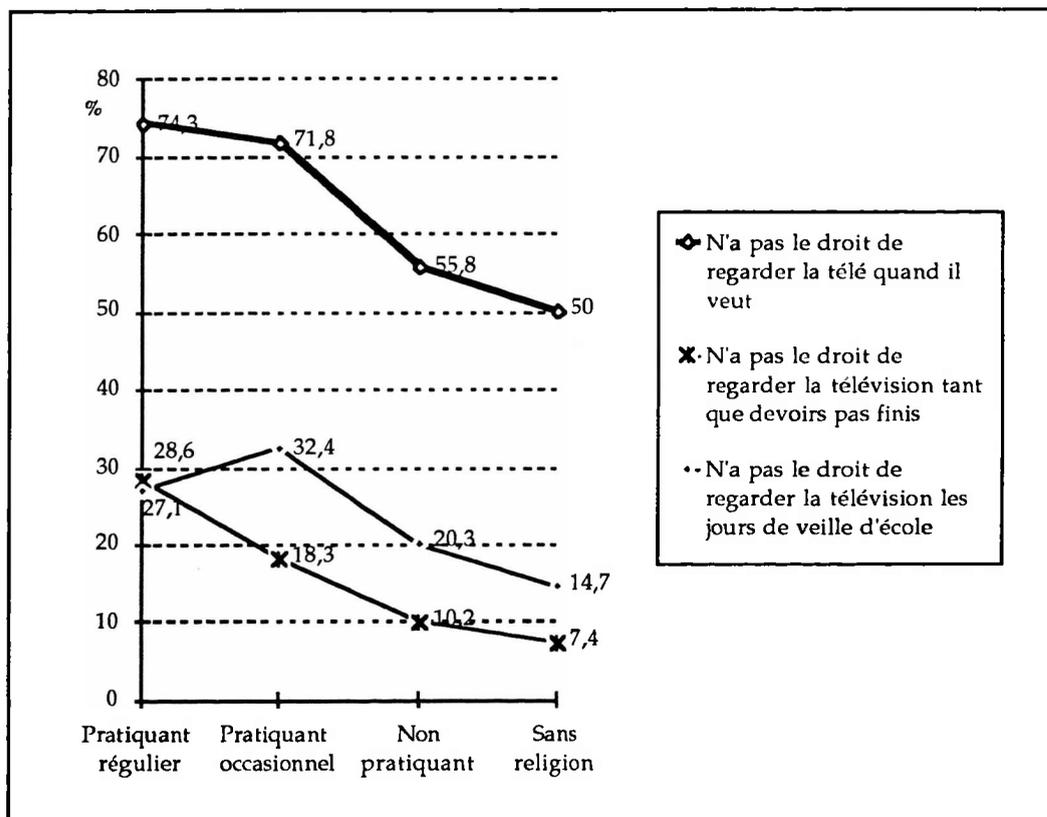
Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

On constate qu'une frange d'un peu moins de 20 % des enfants de parents sans religion a déjà suivi un enseignement religieux et est déjà allée avec les parents à une célébration. De même, être sans religion ne signifie pas que l'on ne parle pas de Dieu et même dans une proportion non négligeable, ce sont les parents qui ont initié une discussion (dans 29 % des cas contre 44 % en moyenne). Il reste que ce genre de discussion est plus facilement entamé par les parents ayant une pratique religieuse.

Les parents pratiquants se distinguent aussi par leur plus grande vigilance sur l'utilisation de la télévision. Plus la religion est présente dans la vie familiale,

plus les enfants ont de restrictions horaires pour allumer la télévision. En outre, les conditions posées sont souvent en rapport avec l'école dans les familles les plus religieuses. Cette différence ne s'exprime pas en matière de fréquence d'interdictions, aucun type d'émission ne semble visé en particulier, c'est une impression globale donnée par l'enfant

Graphique n°16
Les réponses concernant l'usage de la télévision
selon la pratique religieuse des parents



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants issus de familles très pratiquantes comptent dans leur entourage affectif un ou deux personnages supplémentaires, que sont vraisemblablement le parrain et la marraine. C'est sans doute ce qui explique que ce soit parmi eux que l'on trouve principalement des enfants faisant appel à un autre adulte en cas d'achat trop coûteux à réaliser par leurs propres moyens : près de 15 % des enfants de pratiquants réguliers évoquent cette demande contre moins de 5 % dans l'ensemble de la population. Les enfants de famille religieuse sont aussi plus nombreux à évoquer la réalisation de petits travaux pour obtenir un peu d'argent. Les solutions généralement envisagées pour résoudre ce type de

problèmes sont la demande aux parents (pour 56 %), faire des économies (40 %) et la "commande" à une occasion particulière (27 %).

Un aspect reste à souligner concernant l'effet de la pratique religieuse, pour les enfants de familles où les parents s'affirment sans religion. C'est dans cette sous-population que se trouve la plus grande proportion d'enfants (près de 45 % contre 28 % en moyenne) définissant leur maman comme quelqu'un qui les comprend; la définir comme une personne qui est "auprès de soi" est une réponse qui - à l'opposé des autres enfants - leur apparaît moins conforme à la réalité (17,7 % contre 35 %). Dans l'ensemble de la population, si la mère est d'abord évoquée comme celle qui est toujours auprès de soi, puis comme celle qui comprend, elle est aussi celle qui rassure dans 21 % des cas. Les autres items proposés : celle qui décide (8 %), mais surtout celle qui gronde, celle qui n'est jamais là ... sont nettement plus rarement choisis. S'agissant du père : les réponses se répartissent plus également entre celui qui comprend (22 %), celui qui est toujours auprès de soi (21 %), celui qui décide (20 %) et celui qui rassure (18 %). Il est aussi celui qui gronde (8 %), les autres propositions ayant comme pour la mère beaucoup moins de succès. La part d'autorité associée au père apparaît donc plus nettement, à opposer à la plus forte proximité de la mère.

CHAPITRE V

Entre 9 et 14 ans : l'accompagnement parental

Plusieurs changements marquent la période entre 9 et 14 ans : le passage de l'école primaire au collège, la fin de l'enfance et le début de l'adolescence - surtout pour les filles -, etc. La catégorie n'est pas homogène, surtout si l'on considère les extrêmes : le garçon de neuf ans, face à la jeune fille de 14 ans. Ainsi deux catégories d'âge ont été distinguées : les 9-11 ans et les 12-14 ans.

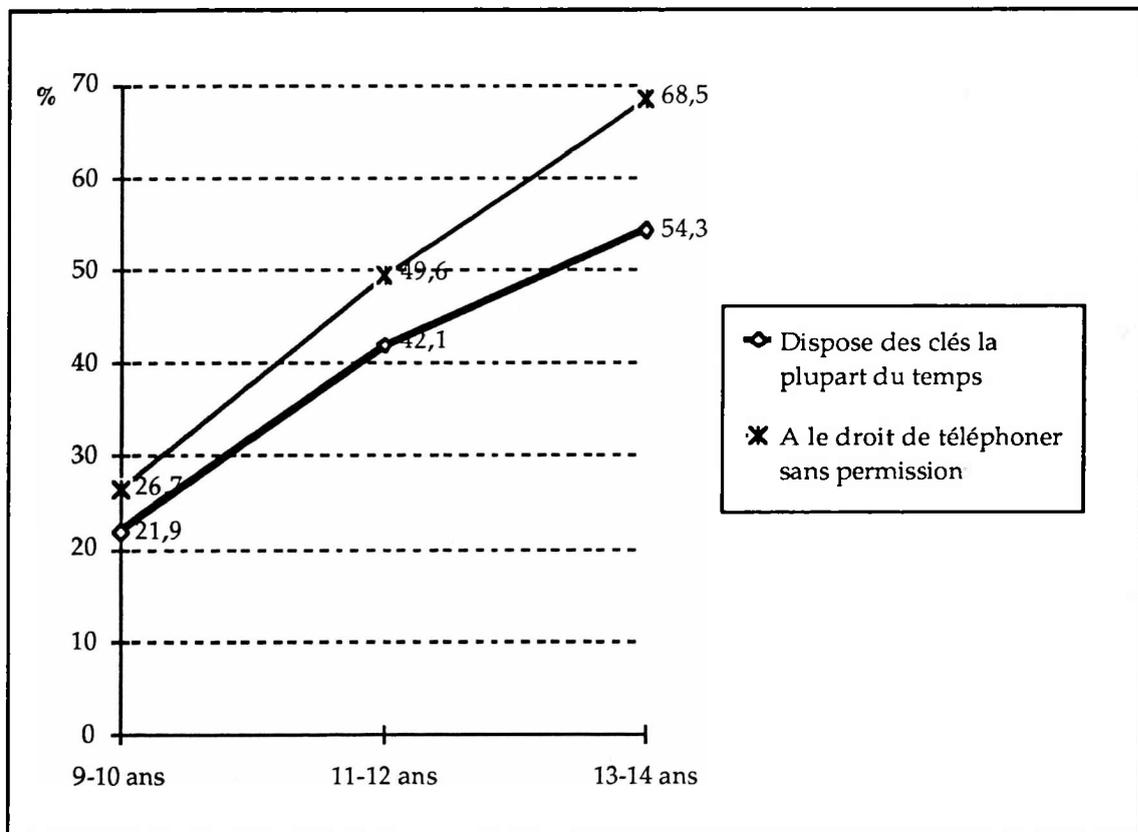
Les écarts observés entre les plus jeunes et les plus âgés en matière d'autonomie et de responsabilités sont très marqués. Dans la majorité des cas, les 9-11 ans "n'ont pas le droit de", ne sont pas laissés seuls "pour faire" et même "pour décider de". Le cadre des tâches à réaliser à la maison est plus défini et on leur demande moins leur avis dans les décisions à prendre. L'influence des parents se perçoit aussi au niveau des activités extra-scolaires, de loisirs ou à l'occasion de fêtes avec leurs amis. Pour résumer, de 9 à 14 ans on passe du "parent-poule" au "parent-copain" : de celui qui rassure à celui qui comprend, de celui qui balise un espace de liberté à celui qui laisse l'enfant apprendre à s'organiser.

En revanche, on note peu d'écarts selon l'âge de l'enfant, sur la manière dont sont transmis et connus les résultats scolaires et sur les impressions de l'enfant concernant des aspects d'organisation globale, comme l'existence de "tour" pour les tâches ménagères ou de tâches dévolues explicitement à l'enfant. Sur le point de la qualité générale de la communication entre l'enfant et ses parents (la sensation d'être écouté, d'être compris ou de partager quelque chose) l'âge n'introduit pas non plus de discrimination. Les différences entre les réponses fournies par les enfants dont l'interview a été écouté par une tierce personne du ménage sont présentées à la fin de ce chapitre

5.1 UN ESPACE DE LIBERTÉ QUI S'OUVRE AVEC L'ÂGE SUR L'EXTÉRIEUR

Deux points sont particulièrement sensibles à l'âge de l'enfant : la disposition des clés de la maison et l'utilisation sans permission du téléphone. Dans ces deux cas, il s'agit de la gestion d'un outil permettant la communication entre la maison et l'extérieur.

Graphique n°17
La disposition des clés de la maison et l'usage du téléphone selon l'âge



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

On sent très nettement le poids de l'intervention des parents pour les plus jeunes dans les relations avec l'extérieur. L'espace extérieur est plus balisé pour les 9-11 ans par le biais du choix des activités extra-scolaires, la liberté hors de l'école, les responsabilités confiées pour d'éventuels achats, les après-midis ou les nuits passés avec les copains, etc.

Si les plus jeunes sont plus nombreux à affirmer pratiquer des activités extra-scolaires, il semble que cela soit en grande partie sous l'influence des parents que cette activité a été choisie, les enfants se sont vus refuser plus d'activités. L'emploi du temps de l'enfant hors heures scolaires serait donc plus organisé par les

parents dans ses jeunes âges et cela va de pair avec la plus forte présence des parents sur le chemin de l'école ou lorsque l'enfant revient à la maison à midi ou le soir. Il est possible éventuellement de compter sur un grand frère ou une grande soeur pour assurer des prises en charge temporaires, mais le fait de rester seul à la maison demeure moins courant pour les 9-11 ans.

Tableau n°15
Activités extra-scolaires et plages de transition horaire dans la journée scolaire
selon la classe d'âge de l'enfant

- % -

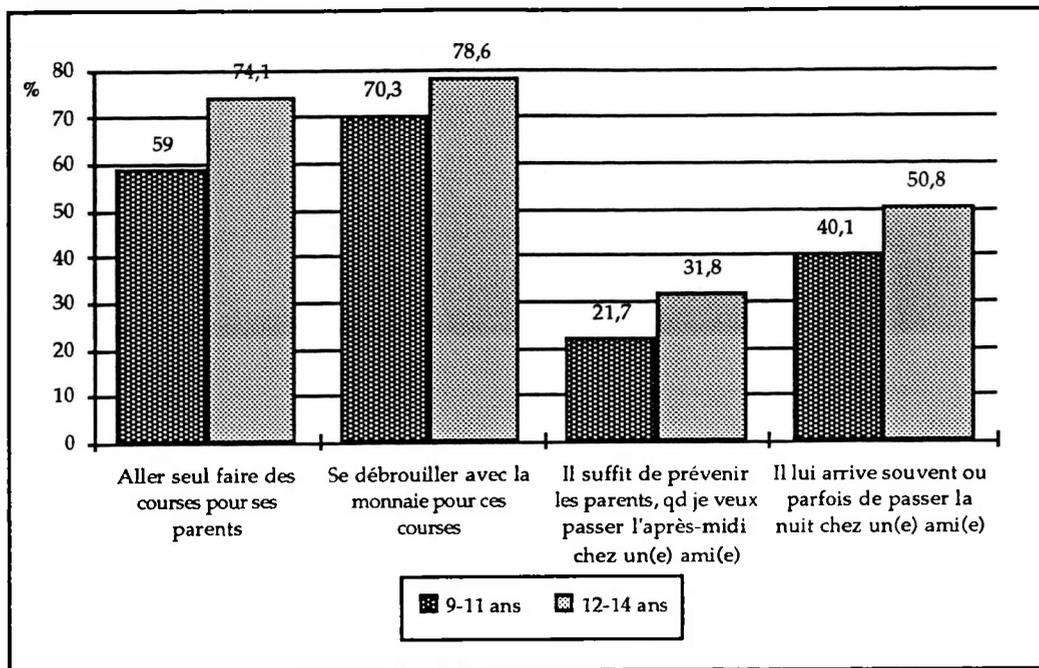
Questions	9-11 ans	12-14 ans	TOTAL
Est-ce que tu es inscrit à des activités en dehors de l'école			
- oui	80,6	69,8	76,0
- non	19,4	30,2	24,0
Lorsque tu as débuté cette activité, c'est ... ?			
- plutôt toi qui as choisi de la faire	82,9	93,2	87,0
- plutôt tes parents qui ont choisi pour toi	17,1	6,8	13,0
Y-a-t-il une activité qui te plaît, mais que tes parents ne veulent pas que tu fasses			
- oui	26,7	12,7	20,0
- non	73,3	87,3	80,0
Je vais à l'école avec l'un de mes parents ou un autre adulte	54,4	26,5	41,0
Je vais à l'école seul ou avec des copains	41,0	73,5	56,0
Il ne m'arrive jamais de me trouver seul sans mes parents pour le repas de midi	78,3	58,7	69,0
Quand je sors de l'école je rentre aussitôt à la maison	84,3	78,8	82,0
Quand je rentre de l'école, il ne m'arrive jamais de me trouver seul sans grande personne, ni grands frères et soeurs à la maison	50,2	38,6	45,0

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

De la même manière, les parents envoient moins les 9-11 ans faire des courses tout seul; s'ils y vont quand même ils préfèrent ne leur confier que le montant exact de la course, plutôt que de les laisser se débrouiller avec la monnaie.

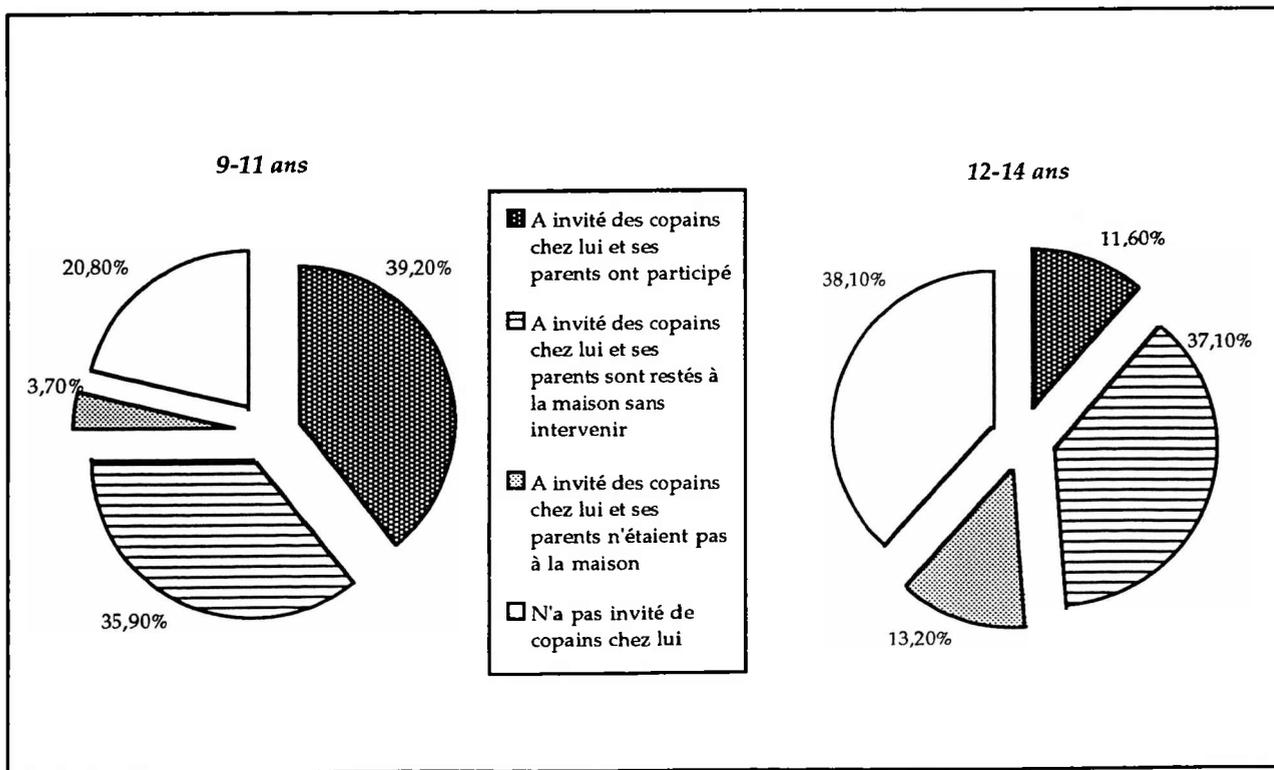
Enfin quand il s'agit de passer l'après-midi chez un copain ou une copine, les parents en sont prévenus à l'avance. De même, aller dormir chez un ami est majoritairement inhabituel pour les 9-11 ans. Le cas est moins rare chez les 12-14 ans.

Graphique n°18
Les courses pour les parents et les visites ou séjours chez les amis
selon la classe d'âge de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Graphique n°19
L'invitation des copains chez soi pour une fête selon la classe d'âge de l'enfant



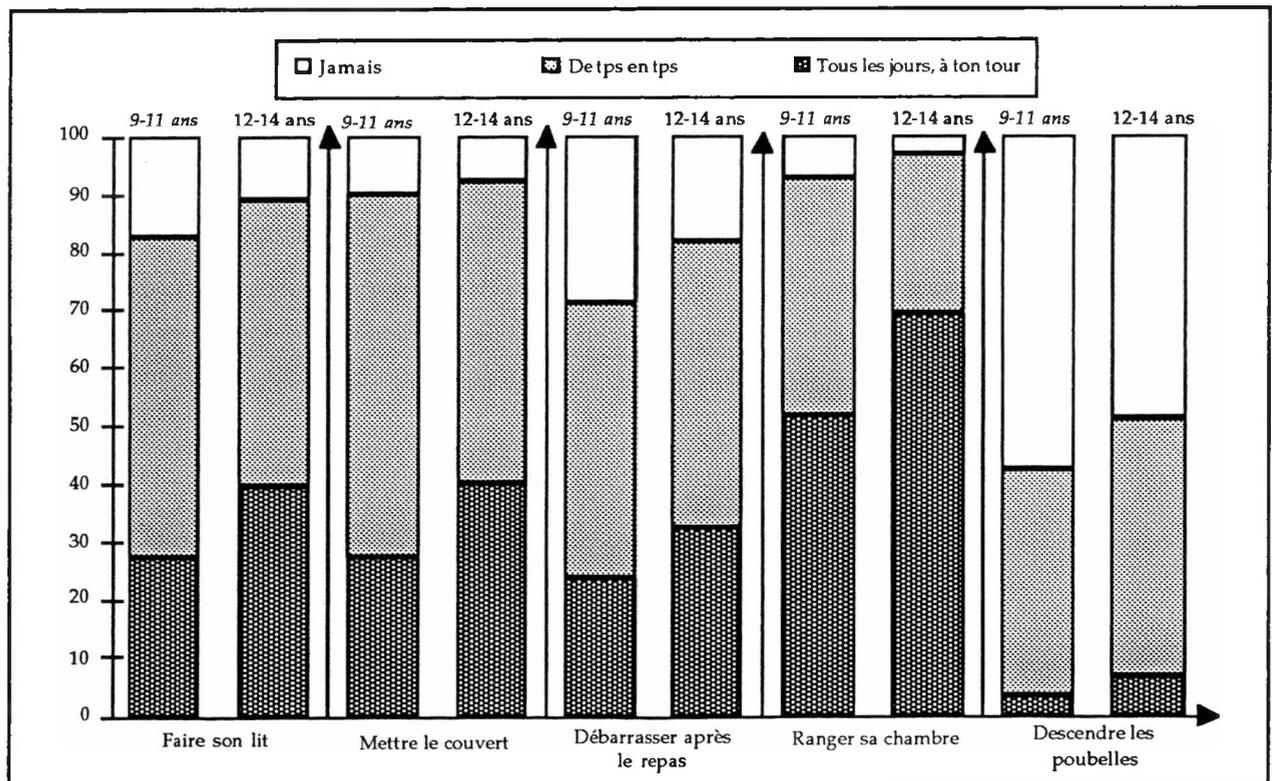
Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Le dernier exemple présenté ci-dessus est particulièrement illustratif de l'interventionnisme des parents auprès des plus jeunes de cette classe d'âge. Plus l'enfant interrogé est jeune, plus il explique qu'il a effectivement déjà invité des copains chez lui pour une fête, ce genre de festivité est nettement moins mis en valeur par les plus âgés. Mais, pour les plus jeunes, la participation des parents à ces fêtes est aussi plus fréquente. Il s'agit donc de fêtes qui restent dans la sphère parentale à double titre : à la maison et sous l'oeil des parents.

5.2 UNE MOINDRE DEMANDE AUPRÈS DES PLUS JEUNES MAIS UNE SURVEILLANCE ACCRUE

Cette moindre exigence est aisément perceptible à partir de l'analyse de la fréquence de réalisation des tâches ménagères.

Graphique n°20
La fréquence des tâches ménagères selon la classe d'âge de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

En outre, moins de la moitié des 9-11 ans (45,5 %) réalisent d'autres tâches régulièrement à la maison, contre une petite majorité (55,3 %) des 12-14 ans.

Ce relatif dégageant des contraintes de travail de la maison peut paraître compensé par une moindre liberté de mouvements trahissant aussi moins de confiance en la capacité des enfants les plus jeunes à être raisonnables. Cela se traduit par un "plus" d'interdictions ou un supplément de vigilance sur certains points : la réalisation des devoirs, l'hygiène corporelle, les émissions regardées à la télévision, l'utilisation de l'argent de poche.

Tableau n°16
Quelques points sur lesquels la vigilance des parents est accrue
pour les 9-11 ans

Questions	9-11 ans	12-14 ans	TOTAL
Est-ce que quelqu'un à la maison vérifie si tu as bien fait tes devoirs ?			
- souvent	59,9	28,0	45,0
- de temps en temps	24,9	29,1	27,0
- rarement	6,5	14,8	10,0
- jamais	8,8	28,0	18,0
Est-ce que pour prendre ton bain ou ta douche ... ?			
- tu attends que tes parents te disent d'y aller	28,6	6,4	18,0
- comme d'habitude tu y vas quand c'est le moment	43,3	52,4	48,0
- c'est toi qui décide d'y aller quand tu te sens sale	28,1	41,3	34,0
Est-ce qu'il y a des émissions que tu n'as pas le droit de regarder ?			
- oui	70,2	46,0	59,0
- non	29,8	54,0	41,0
Est-ce que tu as le droit d'utiliser cet argent comme tu le souhaites ?			
- Oui	55,0	77,8	66,0
- Non ou ça dépend	45,0	22,2	34,0

- % -
Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Sur le plan des devoirs, on comprend mieux la vigilance des parents lorsqu'on sait que plus du quart des 9-11 ans (27,7 %) attend que quelqu'un lui dise de les faire (contre 12,7 % parmi les 12-14 ans).

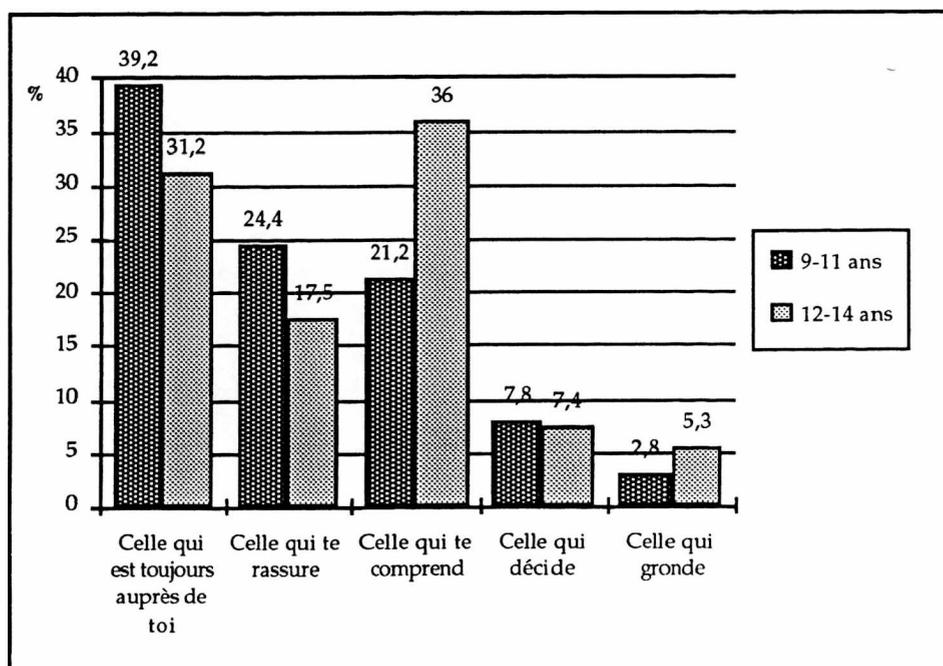
Les 12-14 ans interviewés choisissent en majorité le moment de leur bain; en revanche, les 9-11 ans attendent une fois sur quatre que leurs parents leur rappellent qu'une visite à la salle de bain serait à envisager. Ce rappel ne semble pas inutile, puisque la fréquence de douche des 9-11 ans est parfois moindre que tous les deux jours (pour 20,7 % d'entre eux, contre 9,5 % des 12-14 ans).

Enfin sur le chapitre de l'argent de poche, alors que les 12-14 ans reçoivent pour près de la moitié (47,8 %) une somme régulière, les plus jeunes sont moins souvent dans ce cas (34 %). La teneur des achats réalisés avec l'argent de poche est très variable d'une sous-classe d'âge à l'autre. Les 9-11 ans préfèrent les BD (18,9 %) et les jouets (28,3 %); leurs aînés sont plus tentés par les journaux-magazines (22,8 %), ainsi que par les dépenses vestimentaires ou pour les chaussures (42,2 %). Cependant, quand leurs désirs dépassent leur budget, les modes de résolution sont identiques : on demande aux parents, on économise ou on commande pour une occasion, tout autant chez les 9-11 ans et les 12-14 ans.

5.3 D'UN RAPPORT AUTORITAIRE ET PROTECTEUR À UN RAPPORT PLUS ÉGALITAIRE OÙ LA DISCUSSION ET LA NÉGOCIATION SONT PLUS USUELLES

Cette dernière partie met en évidence l'évolution de l'image parentale entre la fin de l'enfance et le début de l'adolescence. D'une image de parent omnipotent, plutôt protecteur, on passe à celle d'un parent avec lequel un rapport de compréhension doit s'établir. Les 12-14 ans participent plus à l'ensemble des décisions prises, ils ont aussi plus le choix pour ce qui les concerne. Les départs hors de la sphère parentale présentent un intérêt grandissant, d'autant plus que les copains deviennent des personnages plus importants de leur environnement.

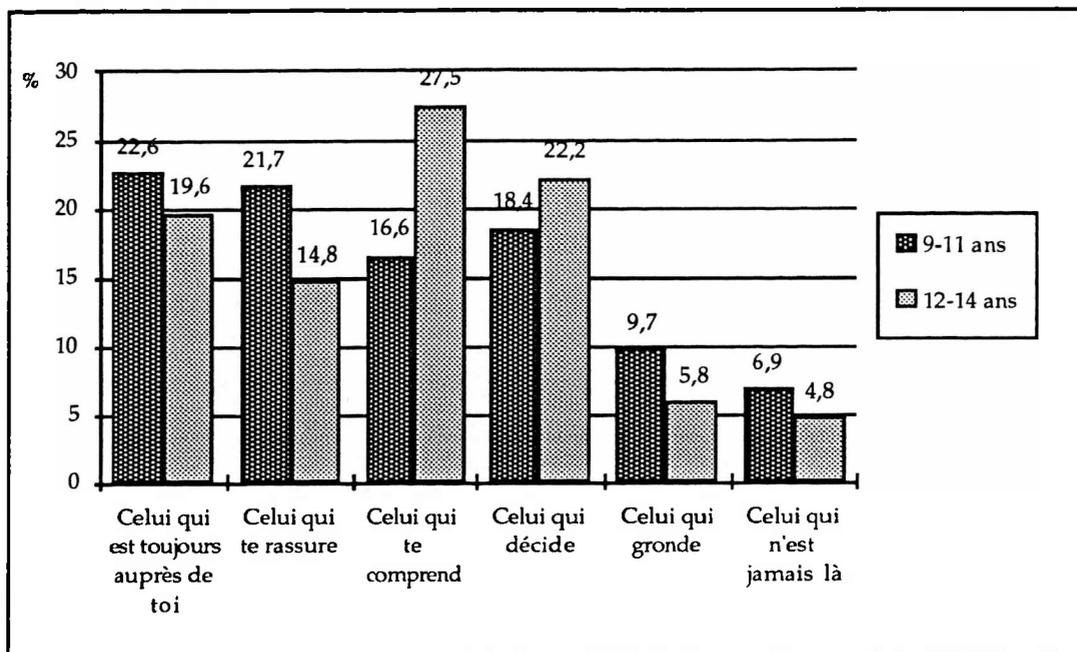
Graphique n°20
Une définition de la mère selon la classe d'âge de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

La définition du parent change avec l'âge de l'enfant. La notion de compréhension devient essentielle pour définir les relations entre les 12-14 ans et leurs parents. Pour les plus jeunes, c'est la proximité du parent et sa capacité à les rassurer qui est plus importante. D'ailleurs ce sont les plus jeunes qui évoquent les "câlins" et les "bisous" comme moyen de terminer une dispute avec les parents.

Graphique n°22
Une définition du père selon la classe d'âge de l'enfant



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

On perçoit d'autant plus ce besoin de protection des 9-11 ans au travers de leurs réponses concernant le plaisir à partir seuls : moins de la moitié (40,1 %) des 9-11 ans affirment qu'ils aiment (ou aimeraient) partir sans leurs parents, contre une bonne majorité des 12-14 ans (60,8 %).

Cette protection parentale à l'égard des plus jeunes s'exerce à plus d'un titre et les enfants en ont conscience. Ainsi, quand on les interroge sur l'existence de sujets dont les parents ne parlent pas avec eux, près des deux tiers (63,6 %) des 9-11 ans pensent que ces sujets existent, et soulignent alors une fois sur trois le fait qu'ils ne savent pas de quels sujets il s'agit. Seulement un quart (25,9 %) des 12-14 ans pensent que leurs parents ne parlent pas de tout devant eux et dans ce cas ils ont quelques idées sur les sujets évités.

Tableau n°17
Les consultations demandées selon la classe d'âge de l'enfant

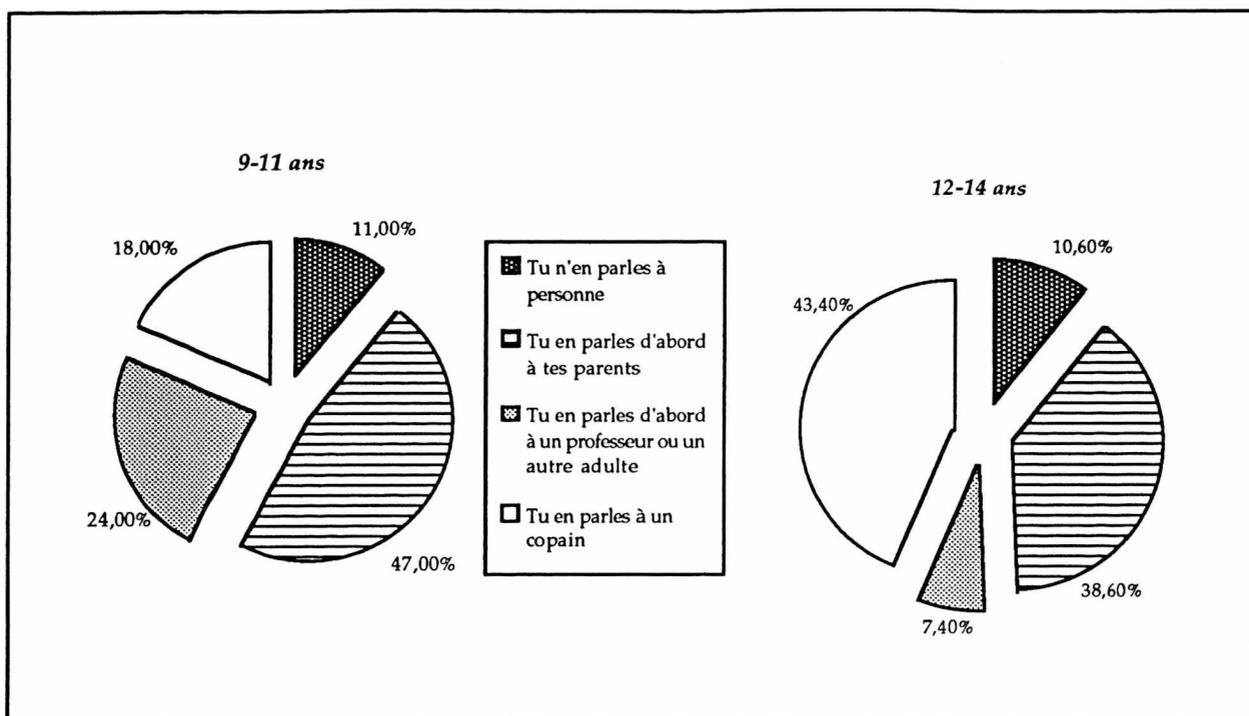
- %-

Questions	9-11 ans	12-14 ans	TOTAL
Est-ce que tu donnes ton avis pour les gros achats dans la famille ?			
- oui	44,7	58,7	51,0
- non	55,3	41,3	49,0
Est-ce qu'on t'a demandé ton avis pour cette organisation (des tâches ménagères) ?			
- plutôt toi qui as choisi de la faire	46,2	53,9	50,0
- plutôt tes parents qui ont choisi pour toi	53,8	46,1	50,0
Est-ce que tu as le droit de décorer ta chambre comme tu veux ?			
- oui	72,4	90,0	81,0
- non	27,6	10,0	19,0
Quand tu as besoin de fournitures pour l'école ... ?			
- c'est toi qui choisis dans le magasin	39,6	58,7	49,0
- tu dis ce dont tu as besoin et tes parents choisissent	60,4	41,3	51,0
Est-ce que tu donnes ton avis pour acheter tes vêtements ?			
- souvent	59,0	79,9	69,0
- parfois	26,3	15,3	21,0
- rarement ou jamais	14,7	4,8	10,0

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les échanges parents-enfants se structurent plus clairement autour de la parole chez les plus âgés des enfants interrogés : on parle plus fréquemment de l'avenir (79,4 % contre 71,4 %) ou de sujets d'actualité (78,8 % contre 71,0 %) chez les 12-14 ans, mais, surtout, l'enfant donne plus souvent son avis pour les gros achats de la maison, l'organisation des tâches ménagères et plus quotidiennement sur l'achat de vêtements, de fournitures scolaires et la décoration de la chambre. Le contraste est encore plus frappant pour le choix des vêtements, le matin : les 9-11 ans choisissent leurs vêtements dans 62,7 % des cas contre la quasi-totalité des 12-14 ans à cinq enfants près.

Graphique n°23
Répartition selon la classe d'âge des réponses à la question :
"Si tu es embêté par d'autres élèves, qu'est-ce que tu fais ?"



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Enfin, en cas de problème à l'école, les 12-14 ans se réfugient moins souvent que les plus jeunes auprès des parents ou d'un adulte et préfèrent souvent s'adresser à leurs copains. De la même manière, après une dispute avec les parents, ils préfèrent souvent aller s'isoler dans leur chambre (c'est le cas de 51 % d'entre eux, contre 41 % chez les 9-11 ans).

A bien des égards, les attitudes et les comportements des 9-11 ans s'opposent à ceux des 12-14 ans. La notion de classe d'âge charnière prend donc tout son sens. La liberté à l'extérieur de la maison se gagne en grandissant, les responsabilités à la maison s'accroissent aussi avec l'âge en échange d'une moindre surveillance sur bien des points. On sent clairement l'évolution en conséquence du statut du parent, qui perd en pouvoir autoritaire et doit gagner en diplomatie au fur et à mesure que l'enfant passe du statut d'enfant à celui de jeune adolescent.

Il ne paraît pas très fructueux de comparer les réponses des enfants selon la classe d'âge des parents. La plupart des parents des enfants ayant entre 35 et 44 ans, la quasi-totalité des différences semblent plus tenir à l'écart d'âge moyen entre les enfants, qu'à celui existant entre les parents.

5.4 PARENTS AYANT ÉCOUTÉ L'ENTRETIEN, PARENTS PLUS INTERVENTIONNISTES

Bien que les enquêteurs aient souligné à la fin du questionnaire posé aux parents l'intérêt de laisser l'enfant répondre seul aux questions - donc sans tierce personne - près de la moitié des enfants interrogés (200 enfants, soit 49,3% de l'échantillon) a déclaré à la fin de l'entretien avoir été écouté par une personne de sa famille : l'un des parents le plus souvent, parfois un frère ou une soeur.

Il est difficile d'évaluer l'effet de la présence d'un tiers sur les réponses de l'enfant. Même s'il n'est pas sûr que les parents aient exercé une influence directe en soufflant les réponses, il est possible que cette présence ait gêné la sincérité des réponses de l'enfant sur certains thèmes, comme les punitions, les notes à l'école ou même les rapports au sein de la famille. A l'inverse, l'enfant est peut-être plus honnête sur d'autres sujets. Ainsi, il aura certainement moins tendance à surévaluer son rôle dans la famille s'il se sait écouté par quelqu'un qui pourra ensuite commenter et remettre en cause ses réponses. L'influence de la présence d'un parent dépend aussi largement du type de rapports existants entre parents et enfants : parents ressentis comme sévères ou comme très libéraux.

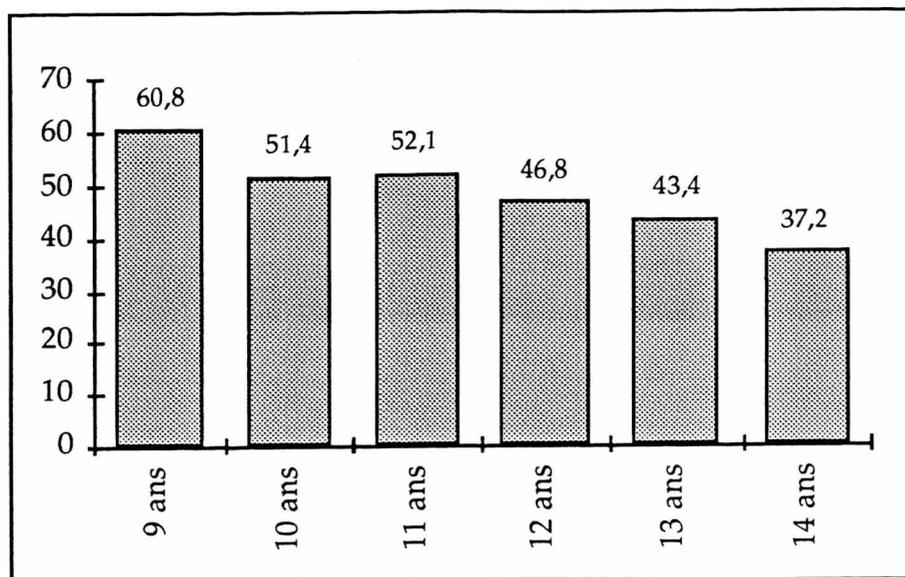
Enfin, il est vraisemblable que la sensibilité des réponses à cette présence varie en fonction des raisons de l'écoute parentale : le parent a souhaité entendre l'entretien, parce que cela l'amusait, ou pour surveiller la teneur des questions et les thèmes abordés, ou encore, sous l'effet de l'inquiétude sur le contenu des réponses de l'enfant.

Il est donc difficile de définir de manière précise et a-priori la nature du biais introduit par l'écoute parentale. Au regard des réponses des uns et des autres (les "écoutés" et les "non-écoutés"), il apparaît que la différence d'interventionnisme est rattachée à d'autres différences, sur le plan de l'autonomie, ainsi qu'au niveau de l'âge et de la pratique religieuse.

5.4.1 Des parents inquiets pour les plus jeunes enfants

Le taux d'écoute parentale varie le plus fortement avec l'âge de l'enfant : les enfants qui n'ont pas été écoutés sont en moyenne plus âgés que ceux qui ont été écoutés. Le phénomène est très net aux âges extrêmes : 61% des plus jeunes ont été écoutés contre seulement 38% des plus grands.

Graphique n°24
Proportion d'enfants écoutés par âge des enfants interviewés



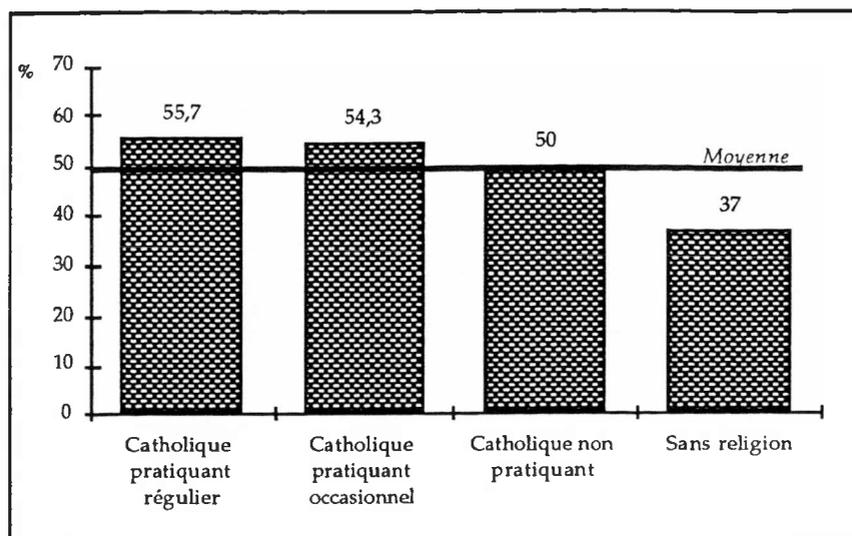
Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Afin de ne pas déformer l'interprétation, en considérant des échantillons constitués d'enfants d'âges trop différents, les deux échantillons ont été redressés suivant l'âge des enfants, c'est à dire que les proportions de chaque tranche d'âge ont été artificiellement rendues identiques dans les deux groupes en pondérant différemment les enfants interrogés. Ce procédé permet de faire disparaître l'effet "âge" dans les paragraphes suivants de cette analyse, où sont comparés des échantillons redressés.

5.4.2 Les parents catholiques plus présents

En termes d'âge, de profession, de diplôme ou de région, les parents ayant écouté l'entretien se différencient peu de l'ensemble de la population. En revanche, sur le plan de la religion, des écarts existent. La proportion de catholiques est plus importante dans les familles où l'enfant interrogé n'était pas seul : 81 % contre 71 %. A l'inverse, on trouve moins de personnes se déclarant sans religion : 12 % contre 20%. Ensuite, plus le niveau de pratique religieuse catholique baisse, plus le taux d'écoute parentale décroît.

Graphique n°25
Proportion d'enfants écoutés suivant la pratique religieuse des parents



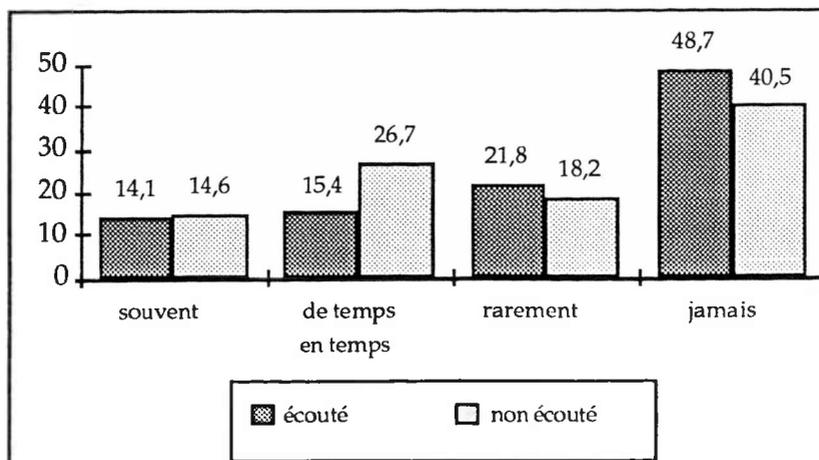
Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Note : Les personnes ayant une autre religion que la religion catholique n'ont pas été représentées sur ce graphique, le taux d'écoute parental pour ces catégories étant comparable à la moyenne.

5.4.3 Les enfants "non écoutés" ont un comportement plus autonome

Les enfants non écoutés paraissent plus autonomes : ils se réveillent plus par leurs propres moyens (59 % contre 41 %), ils se retrouvent moins rarement seuls chez eux quand ils rentrent le soir (40 % de réponses jamais contre 48,7 %), et ils se mettent plus au travail sans qu'on ait besoin de le leur rappeler (84% contre 76%).

Graphique n°26
Comparaison entre les enfants écoutés et non écoutés :
"Est-ce qu'il t'arrive de te trouver seul à la maison quand tu rentres de l'école ?"

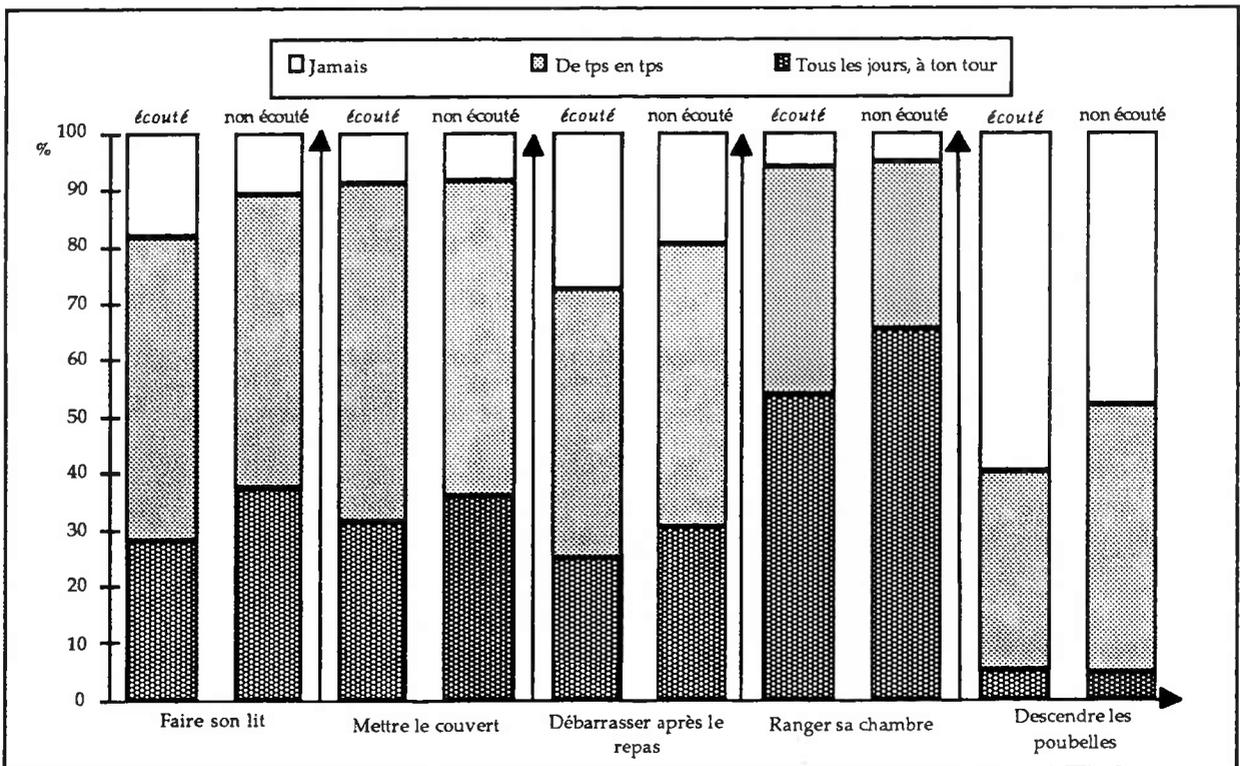


Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

En revanche, ils sont plus souvent accompagnés par un adulte quand ils vont à l'école (45 % contre 38 %) et ils mangent plus souvent à la maison (52 % contre 46 %).

Sur le plan des tâches ménagères, les enfants n'ayant pas été écoutés participent un peu plus. Ce fait est particulièrement sensible sur les deux tâches auxquelles les enfants participent le plus souvent, c'est à dire faire son lit et ranger sa chambre : 37 % font leur lit tous les jours contre seulement 27% pour ceux qui ont été écoutés, 66% des "non écoutés" rangent systématiquement leur chambre contre 54 % des enfants "écoutés". Ils ont aussi moins besoin d'incitation pour réaliser ces tâches comparativement aux autres enfants (35 % s'y mettent spontanément, contre 23 %).

Graphique n°27
Participation aux tâches ménagères selon que l'enfant a été écouté



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les enfants n'ayant pas été écoutés semblent subir moins de contraintes pour l'utilisation de la télévision et pour dépenser leur argent de poche, qui sert plus pour acheter des bonbons et des magazines.

Ils affirment en revanche moins souvent aimer partir sans leurs parents (46 % aiment partir ainsi, contre 52 % chez les autres) et moins discuter de sujets d'actualité avec leurs parents (71 % contre 77 %).

CHAPITRE VI

De 9 à 14 ans : l'apprentissage des rôles masculin-féminin

Les enfants enquêtés sont nés au début des années quatre-vingt et leurs parents - âgés pour les deux tiers de 35 à 44 ans - ont vu le jour au cours des années 50. On peut penser que ces derniers qui avaient entre 8 et 18 ans en 1968, et, entre 15 et 25 ans à la grande époque du féminisme, ont eu l'occasion de s'interroger sur la validité du modèle classique de partage des tâches au sein du couple. En tous les cas, il ne semble pas qu'ils l'aient vraiment remis en cause au travers de l'éducation donnée à leurs enfants, du moins si l'on se fie aux déclarations de leurs progénitures. Les tâches ménagères féminines et masculines demeurent différenciées, les premières étant en nombre plus grand que les secondes. Les activités extra-scolaires sont plus souvent sportives pour les garçons et artistiques pour les filles. Et l'on retrouve aussi de classiques écarts entre les sexes, sur le chapitre de la propreté, du mode de résolution des conflits, des autorisations de sortie et du "sérieux". Filles et garçons ne dépensent pas non plus leur argent de poche pour les mêmes choses.

6.1 MÉNAGE ET PROPRETÉ : LES FILLES GAGNENT SUR LES GARÇONS

Rappelons que cinq tâches étaient plus particulièrement étudiées : faire son lit, mettre le couvert, débarrasser après le repas, ranger sa chambre, descendre les poubelles.

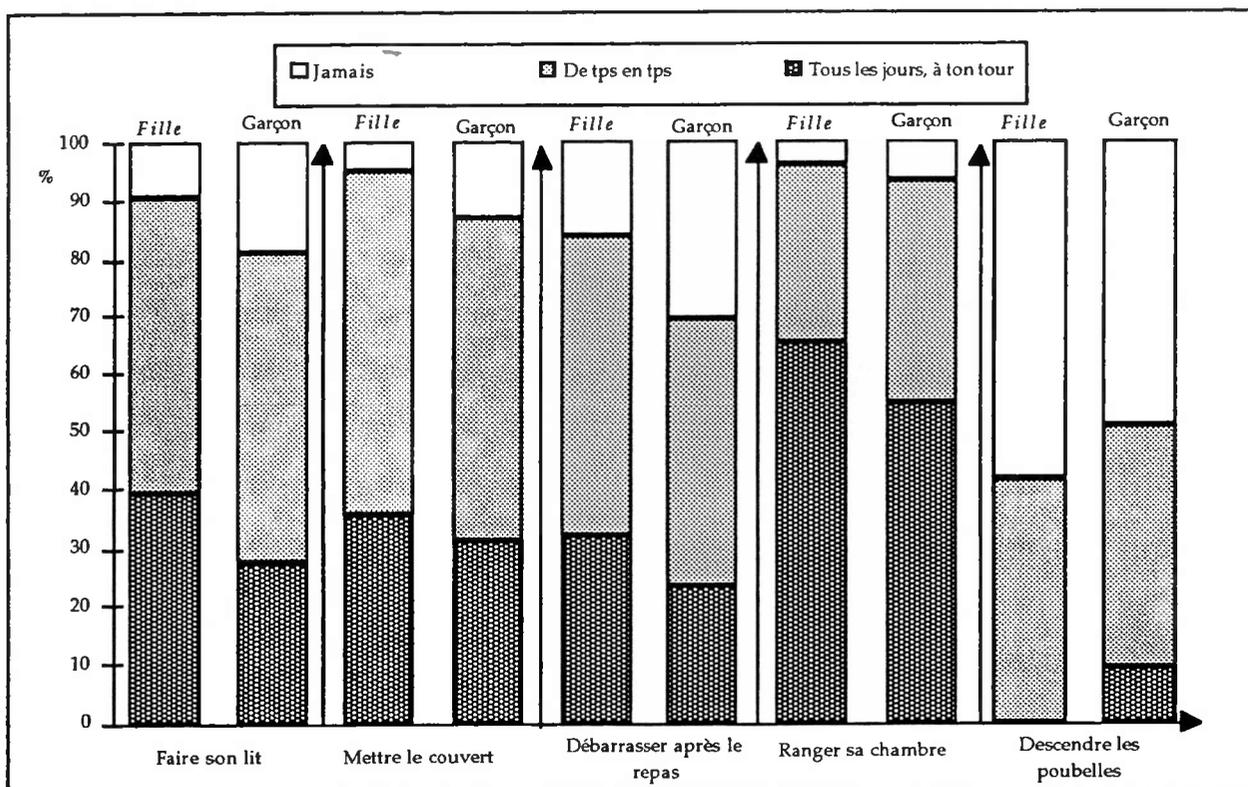
Hormis pour descendre les poubelles, on trouve toujours moins de garçons pour réaliser systématiquement ces tâches ménagères, et l'on en trouve toujours un

plus grand nombre pour ne jamais les faire. C'est sur la question du rangement de la chambre que filles et garçons se différencient le moins, c'est aussi la tâche la plus fréquemment réalisée : 60 % des enfants ont déclaré toujours s'occuper de leur chambre.

On peut s'amuser du caractère masculin associé au fait de s'occuper des poubelles, est-ce lié au caractère pénible de la chose ou est-ce parce que c'est quelque chose de sale ? Si c'est une question de saleté, est-ce parce que les filles sont plus rebutées par la chose ou les garçons qui se sentent plus adaptés à la situation ? Ou encore, est-ce que les parents considèrent qu'il s'agit là d'une tâche réservée aux garçons ?

Graphique n°28

La fréquence des tâches ménagères selon le sexe de l'enfant interrogé



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Le thème de la saleté est indirectement abordé à propos de l'hygiène corporelle. Les filles sont plus nombreuses à prendre leur douche ou leur bain tous les jours (pour près de 45 % contre 36 % chez les garçons), mais en plus, une majorité d'entre elles déclare y aller normalement "quand c'est le moment" (pour 56 %). Les garçons sont moins enclins à aller se laver et la majorité attend qu'on lui dise d'y aller ou se dirige vers la salle de bains quand "il se sent sale". On retrouve ici un clivage traditionnel entre les genres, comme l'a déjà montré Jean-Claude KAUFMAN, la régularité étant une habitude féminine, la nécessité faisant plus loi chez les hommes.

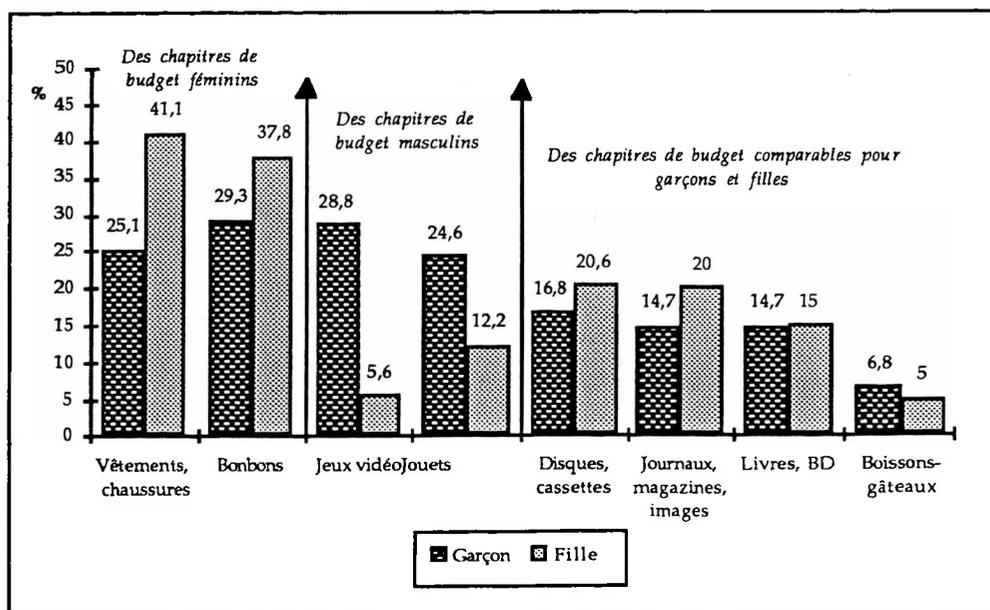
Tableau n°18
Prendre son bain et sa douche, selon le sexe de l'enfant interrogé

Questions	Garçon	Fille	TOTAL
Est-ce que tu prends ton bain, ta douche ... ?			
- environ tous les jours	36,4	44,7	40,0
- environ tous les deux jours	44,0	44,2	44,0
- moins souvent	19,6	11,2	16,0
Est-ce que ... ?			
- tu attends que tes parents te disent d'y aller	21,1	15,2	18,0
- comme d'habitude, tu y vas qd c'est le moment	39,2	56,3	48,0
- c'est toi qui décide d'y aller qd tu te sens sale	39,7	28,4	34,0

- %-
 Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Certains évoqueront la propreté des filles, d'autres parleront de coquetterie féminine. Il est vrai que sur la question des vêtements, les filles se sentent toujours plus concernées que les garçons. Elles choisissent plus fréquemment les vêtements qu'elles mettent le matin (84,3 % contre 73,7 %) et donnent aussi plus facilement leur avis quand on leur en achète (souvent à 72,6 % contre 65,1 %). De même, elles affirment dans une proportion non négligeable que le chapitre vêtements-chaussures fait partie de leur budget personnel, lorsqu'il existe (rappelons que 91 % des enfants interrogés ont déclaré disposer d'argent personnel).

Graphique n°29
Les motifs de dépenses de l'argent de poche, selon le sexe de l'enfant interrogé



Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Les bonbons sont aussi plus souvent un objet de désir féminin. Les jouets et les jeux vidéo attirent les faveurs des garçons. L'éventail des objets de dépenses des filles est plus large que celui des garçons. D'ailleurs tous les objets de dépenses n'ont pas été reportés dans le graphique ci-dessus, un certain nombre d'autres objets ont été évoqués par les enfants - mais chacun en nombre trop restreint pour justifier la création d'une catégorie spécifique - révélant la richesse de leurs achats : comme les dépenses associées aux sorties, certaines fournitures scolaires, les cadeaux, les cosmétiques et accessoires de mode; quelques uns déclarent faire des économies pour plus tard ou pour un gros achat personnel. La moitié des filles a cité des objets contenus dans cette seconde liste, contre seulement 40 % des garçons.

6.2 LA FORCE "SOLITAIRE" DU GARÇON ET LA SENSIBILITÉ DES FILLES

Les activités extra-scolaires pratiquées par les uns et les autres peuvent révéler des préférences selon le sexe. Le sport est une activité plus masculine (72,7 % des garçons sont inscrits à une activité sportive, contre 49,2 % des filles) les activités artistiques sont plus féminines (34 % des filles y sont inscrites contre 14,8 % des garçons). Il n'y a pas de différences sur les autres types d'activités (activités manuelles, scoutisme, etc).

Le petit garçon a aussi une attitude différente en cas de problème. Dans la situation hypothétique où il serait embêté à l'école par d'autres élèves, une proportion d'un peu plus d'un tiers de garçons (35,4 %) a recours à ses parents, alors que la moitié des filles (51,3 %) se tourne d'abord vers eux. Les garçons préfèrent dans une proportion non négligeable (16,3 %) se taire, ce qui est trois fois plus rarement l'attitude choisie par les filles (5,1 %). Se débrouiller seul est sans doute un comportement plus valorisé du côté masculin, alors que les filles ont d'abord recours à une autorité " qui comprendra", à qui on peut se confier. On observe d'ailleurs aussi cette plus grande volonté d'émancipation des garçons, sur la solution adoptée pour trouver le moyen d'obtenir ce dont on a vraiment envie, quand on n'a pas suffisamment d'argent : les filles demandent plus souvent à leurs parents (58,9 % contre 52,9 %) et les garçons choisissent plus la formule qui consiste à économiser sur son argent de poche (43,5 % contre 36,7 %). Enfin pour clore une dispute avec les parents, les garçons préfèrent s'isoler et "bouder" dans leur chambre (dans près de 50 % des cas contre 41 % chez les filles).

6.3 DES FILLES PLUS "SÉRIEUSES", DES GARÇONS PLUS AUTONOMES

On constate des écarts de comportement entre garçons et filles sur d'autres plans. Peut-être parce qu'on fait plus confiance aux filles, peut-être parce qu'elles sont jugées plus impressionnables, ou encore parce qu'elles ont une image de plus grand sérieux que les garçons, les contraintes sur les devoirs ou vis-a-vis de l'usage de la télévision pèsent plus fortement sur les garçons.

Tableau n°19
L'usage de la télévision et les contraintes sur les devoirs scolaires
selon le sexe de l'enfant interrogé

Questions	Garçon	Fille	TOTAL
Est-ce que tu as le droit de regarder la télévision quand tu veux ?			
- oui	35,4	42,1	39,0
- non	64,6	57,9	61,0
Est-ce qu'il y a des émissions que tu n'as pas le droit de regarder ?			
- oui	62,5	55,1	59,0
- non	37,5	44,9	41,0
Quand tu as des devoirs à faire ... ?			
- tu te mets au travail sans qu'on te demande	72,7	86,3	79,0
- tu attends que quelqu'un te dise de les faire	27,3	13,7	21,0
Est-ce que quelqu'un à la maison vérifie si tu as bien fait tes devoirs ?			
- souvent	49,3	40,6	45,0
- de temps en temps	25,8	27,9	27,0
- rarement	9,1	11,7	10,0
- jamais	15,8	19,8	18,0

Source : Enquête CRÉDOC - BICE - 1994

Sur le chapitre scolaire, on a bien tous en tête des images de filles très consciencieuses, même s'il paraît difficile de l'interpréter.

Pour la télévision, si les contraintes semblent plus lourdes pour les garçons, les types de contraintes posées seraient les mêmes pour tous en termes d'horaires ou d'émissions interdites, toutefois les garçons ont un peu plus souvent parlé (16,3 % contre 10,2 %) des interdictions portant sur les émissions dites - selon leur propre expression - "cochonnes".

Enfin, s'il semble qu'ils soient plus - ou se sentent plus - surveillés que les filles à la maison, sur le point de la liberté laissée à l'extérieur de la maison, on leur accorderait plus d'autonomie : ils affirment plus volontiers faire tout seul des courses pour les parents (70,8 % contre 60,9 %) et ils sont moins obligés de prévoir à l'avance pour passer l'après-midi chez un copain (63,6 % contre 76,1 %). Et pourtant, les nuits à l'extérieur de la maison - chez un(e) ami(e) - sont plus le fait de filles, puisque 55,8 % d'entre elles le font souvent ou parfois, contre 34,9 % des garçons. Cela laisserait à penser que la nécessité d'obtenir plus d'autorisations ne décourage pas pour autant les filles.

Les écarts de comportement entre garçons et filles semblent dans nombre de cas (les tâches ménagères et les achats, les activités de loisirs, l'hygiène corporelle) refléter l'identification des enfants aux représentations sociales des rôles de l'homme et de la femme. Encore faut-il nuancer le propos, les comportements féminins et masculins se différencient dans l'ensemble, mais ils ne s'opposent pas complètement. C'est peut-être tout de même l'effet d'une évolution générale en faveur d'une égalité entre les sexes.

Cependant, certaines différences entre garçons et filles, du fait de leur moins grande visibilité risquent d'être dures à ébranler : le côté plus consciencieux des filles, celui plus "débrouillard" des garçons, ou encore, la plus grande confiance accordée aux filles à opposer à la liberté qu'on accorde aux garçons à l'extérieur. En caricaturant, les filles auraient plus de responsabilités et d'autonomie à la maison, les garçons à l'extérieur.

Conclusion

En matière d'études comme dans bien d'autres domaines, chaque question résolue induit de nouvelles interrogations. On n'échappe pas ici à cette règle et la mise en évidence d'une relative homogénéité des comportements éducatifs des parents induit au moins trois groupes de questions. Le premier porte sur le caractère massif des résultats, le second concerne l'écart entre ces résultats et les informations rassemblées, par ailleurs, sur les difficultés rencontrées par les enfants. Le troisième groupe de questions porte sur les conséquences pratiques de ces résultats.

Une grande majorité des parents semble, selon cette enquête, se comporter de manière assez semblable avec ses enfants. La taille de la famille, la profession du père, la religion des parents, le sexe et l'âge des enfants viennent influencer sur ces comportements mais, dans leur ensemble, les parents sont proches de leurs enfants, ils savent ouvrir dans la famille des espaces de partage de la parole, de la décision et de la quotidienneté. Bien que l'on ne dispose pas d'enquêtes similaires réalisées quelques dizaines d'années en amont, les souvenirs personnels, les oeuvres littéraires, les travaux des historiens montrent un paysage familial plus autoritaire, plus hiérarchisé. Il est probable qu'une large fraction des parents ont en effet abandonné l'ambition de reproduire les pratiques sociales de leur classe avec leurs enfants, en tous les cas, ils ne l'affirment plus de manière explicite.

Peu d'explications satisfaisantes ont été proposées à ce mouvement et les travaux sur l'éducation familiale montrent de ce point de vue une réelle carence³. Quelques hypothèses peuvent être avancées. Elle privilégie d'abord le rôle de l'ensemble des mécanismes d'assistance éducative. Au fil des années, et singulièrement en France depuis le milieu du siècle, une large partie des fonctions familiales a été transférée dans le secteur public. Le développement des modes de garde collectifs, la généralisation de la scolarité en école maternelle, l'allongement de la durée de la scolarité, ont probablement contribué à la diffusion d'un schéma éducatif relativement homogène et partagé par l'ensemble des groupes sociaux. On peut penser également que l'importance accordée aux médias, qu'il s'agisse de la télévision ou plus encore des multiples

³On lira une analyse de ce constat dans Paul DURNING, éducation familiale, un panorama des recherches internationales, Paris, coll. coll.MIRE, 1988.

collections d'ouvrages traitant de l'éducation des enfants- qu'on se souvienne du succès rencontré en France par BRAZELTON ou DOLTO- a contribué, là encore, à diffuser une culture éducative largement partagée dans la société française.

La seconde hypothèse fait de la situation actuelle l'aboutissement d'un cheminement de longue durée qui tend à faire de l'enfant la finalité première du groupe familial lorsque ce dernier est réduit à sa fonction affective. Ayant perdu sa finalité économique, n'assurant plus l'éducation des enfants, n'étant plus qu'un espace de loisirs parmi d'autres, la famille n'assure plus qu'une fonction de solidarité affective pour chacun de ses membres, qui se trouve pris dans un réseau social qui lui est personnel : les collègues de travail pour les parents, les copains d'école, voire même les réseaux de loisirs. Au moment des retrouvailles, la famille se centre sur cette fonction de gestion des relations affectives et interpersonnelles. Le partage de la parole, les échanges autour des décisions à prendre relèvent sans aucun doute de ces fonctions nouvelles de la famille.

Les résultats de cette étude peuvent apparaître comme minimisant ce qu'il est convenu d'appeler la "crise de la famille" et a fortiori ne pas faire cas de la maltraitance dont souffrent certains enfants.

S'agissant de la crise de la famille, il convient de faire preuve de finesse dans l'analyse. En effet, la famille met en jeu deux mécanismes fondamentaux. Le premier est un processus d'alliance au terme duquel un homme et une femme décident de partager leur vie. Dans la société française actuelle, cette décision est légitimée par un sentiment amoureux éprouvé par deux personnes. Si les pratiques endogamiques restent fortes comme le montrent les travaux sur le choix des conjoints, l'alliance est d'abord celle de deux personnes et le contrat passé repose sur la pérennité de ce sentiment. L'augmentation des taux de divorce rend compte de la fragilité de ce lien. Le second mécanisme fondateur de la famille réside dans le processus de filiation qui assure la reproduction et la continuité des générations. Ce mécanisme ne semble en aucune manière traverser une crise. Certes les familles ont réduit leur nombre d'enfants mais jamais le désir d'enfant n'a été exprimé aussi fortement. L'importance accordée à ce mécanisme se remarque aussi dans le rôle joué par les grands-parents auprès des enfants de première ou de seconde génération. S'il y a crise du modèle familial, elle se situe d'abord comme une crise de l'alliance, non de la parentalité. Les familles recomposées sont au coeur de ce mouvement qui recompose, en fait, une conjugalité en tentant d'harmoniser et de préserver les contraintes et les désirs de la parentalité.

En ce qui concerne la place de la maltraitance, situons nous sur un plan statistique pour tenter d'en mesurer l'impact. En 1983, une des premières campagnes ministérielles sur le thème de la maltraitance était lancée sous le titre

: "50 000 enfants maltraités, en parler, c'est déjà agir ". On ne connaît pas exactement les chiffres de la maltraitance. Les épidémiologistes comptent un peu moins de 1000 décès liés à des comportements maltraitants. Le nombre d'enfants pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse était en 1991 de l'ordre de 280 000. Pour la catégorie d'âge qui nous intéresse, la population prise en charge, suivie ou connue serait donc de l'ordre de 90 000 enfants soit, par rapport à l'ensemble de la population d'enfants concernés par cette enquête, de 2 pour 100. Sans nier cette souffrance et ces ruptures d'enfance, nous montrons ici qu'elles se situent à la marge de la grande généralité des comportements parentaux, ce qui est heureux.

Doit-on tirer des résultats de cette enquête, que pour les promoteurs des textes visant à une plus grande reconnaissance des droits de l'enfant, le travail serait achevé ? Ce serait sans doute aller trop vite et sous-estimer les résistances et l'apparition de nouvelles incertitudes.

Il convient de considérer d'abord le fait que cette enquête a été réalisée en France en 1994, et que ce modèle éducatif, probablement partagé dans une grande partie des pays développés, est loin d'être universel. Les travaux et les appels des organismes internationaux, des associations humanitaires et caritatives montrent bien la détresse des enfants et des parents dans de nombreuses régions du monde. A l'échelle du monde, le modèle analysé dans cette étude est fortement minoritaire.

Nous avons souligné dans un précédent paragraphe l'existence de marges dans lesquelles des situations de grande fragilité demeurent. Il est probable que l'existence d'un modèle dominant plutôt harmonieux rend encore plus insupportable pour ceux qui la vivent la souffrance qui demeure. Ensuite, notre enquête adoptait le principe de la photographie, les enfants interrogés ont pu connaître des périodes de difficultés dans le passé, d'autres pourront en connaître plus tard. Ces moments difficiles inscrits dans un parcours de vie échappent à nos investigations.

Enfin, quelles sont les limites et les risques associés au fonctionnement de ce modèle ? Les enfants définissent assez bien dans cette enquête ce qu'ils attendent de leurs parents : compréhension, présence et protection. On pourrait dire qu'ils se situent clairement dans un rôle d'enfant au sens premier du terme. Or le modèle de l'enfant prenant la parole, participant aux décisions de la famille, exerçant un rôle actif au sein d'un espace familial démocratique tend à estomper les écarts de rôles entre parents et enfants et à cacher à ces derniers des points de repères probablement nécessaires à l'acquisition d'une maturité. De manière paradoxale, on pourrait presque avancer qu'au moment où l'enfant est reconnu

comme une personne, qu'il acquiert des droits, qu'il exerce sa part de responsabilité, il cesse peut-être d'être un enfant et ses parents abandonnent leur rôle pour se fondre dans un groupe familial aux générations indistinctes, comme dans une famille unirôle. Comment grandir alors ? Comment changer de position et de rôle, quand ces derniers ne sont plus visibles ?

Ensuite, il faudrait se demander ce que vont devenir ces enfants qui ne peuvent ou ne veulent pas trouver une place dans le groupe familial où la responsabilité et la parole sont autant de nouvelles libertés, que de contraintes à assumer. Dans un modèle familial où l'enfant ne parle pas, ni ne décide, le turbulent et l'agité sont des cas difficiles, qu'il faut donc traiter. Lorsque la parole devient la règle, le silence et le repli sur soi vont peut-être constituer les nouvelles pathologies de l'enfance.

COLLECTION DES RAPPORTS

Récemment parus :

Opinions sur les prestations familiales et sur la conciliation vie professionnelle-vie familiale, par Franck Berthuit et Ariane Dufour, sous la direction de Georges Hatchuel, N°141, décembre 1993.

Les opinions des Français en matière d'énergie, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département "Aspirations", N°142, décembre 1993.

Jugements sur la consommation d'énergie : coût, environnement (Printemps 1993), (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département Aspirations, N°143, janvier 1994.

Premiers résultats de l'enquête de fin 1993, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département Aspirations, N°144, mars 1994.

Evaluation de la politique de développement social urbain : Le quartier de l'Argonne à Orléans, par Bruno Maresca, N°145, mars 1994.

Collectes sélectives des déchets et comportements des ménages, par Bruno Maresca et Guy Poquet, N°146, mai 1994.

Le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 60 ans et plus, par Patricia Crouette et Robert Rochefort, N°147, juillet 1994.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

ISBN : 2-84104-012-7

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie